

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SÉANCE THÉMATIQUE

LES MODES ACTUELS DE PRODUCTION PORCINE

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 23 octobre 2002, à 19 h 30
Église Saint-Joseph
885, rue Saint-Pierre Ouest
Saint-Hyacinthe

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2002	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (Répartition régionale)	
HÉLÈNE BRASSARD	3
PRÉSENTATION DU CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC INC. (Méthodes de production employées au Québec)	
ROBERT FILLION	9
PRÉSENTATION DE BPR GROUPE-CONSEIL (Méthodes de production employées au Québec : partie sur litière vs fumier liquide)	
SYLVAIN PIGEON	18
REPRISE DE LA SÉANCE	32
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
ANNIE CHOUINARD	32
CLAUDE GRÉGOIRE	39
YVES LEPAGE	45
DENIS CHOINIÈRE	53

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors, mesdames et messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième séance thématique de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Louise Boucher et je préside cette Commission. Cette Commission est également constituée de messieurs André Beauchamp, Mario Dumais ainsi que Alfred Marquis.

15 Je précise que nous avons été assermentés tous les quatre devant un juge de la Cour supérieure et que nous nous sommes engagés à respecter le Code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20 Nous sommes accompagnés également d'une équipe qui est composée des deux analystes, madame Sylvie Mondor et madame Stéphanie Dufresne; ainsi que deux conseillers en communication, madame Alexandra Dufresne et monsieur Daniel Bérubé; et de deux coordonnatrices du secrétariat de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin et madame Suzanne Bouchard.

25 Également, le responsable de l'organisation logistique, monsieur Jean Métivier; et le technicien du son, monsieur Georges Leclerc.

30 Les transcriptions seront assurées par madame Lise Maisonneuve. Je vous mentionne que tout ce qui est dit en audience est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans la semaine qui suit, dans les vingt centres de consultation que la Commission a ouverts et dans le site Internet du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Les documents déposés pourront également y être consultés dans la semaine qui suit leur dépôt et tout au long du mandat de la Commission. Vous pouvez obtenir les coordonnées complètes de ces centres et de l'adresse Internet du BAPE à l'arrière de la salle.

35 Alors, les séances thématiques de cette semaine porteront sur les modes de production porcine. Et, plus spécifiquement ce soir, les conférenciers invités traiteront de la répartition régionale de la production porcine, de méthodes de production employées au Québec ainsi que de conception des bâtiments.

40 Alors, nos invités sont madame Hélène Brassard qui traitera du premier sujet, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Bonsoir, madame. Monsieur Robert Fillion, qui traitera du deuxième sujet, qui est du Centre de développement du porc du Québec; ainsi que monsieur Sylvain Pigeon de BPR, pour ce qui est de la conception de bâtiments. Alors, bonsoir, madame et messieurs.

45 Le déroulement de la soirée sera le suivant. Alors, nous allons d'abord inviter nos
conférenciers à faire leur présentation, après quoi, la Commission leur adressera des
questions. Ils ont vingt minutes chacun, de vingt à trente minutes, mais on va essayer, comme
vous êtes trois, de se resserrer à vingt minutes, pour faire leur présentation. Après quoi, nous
leur poserons des questions, donc.

50 Et une fois toutes ces présentations faites, nous prendrons une pause de quinze
minutes, pendant laquelle vous serez invités à aller vous inscrire au registre s'il est de votre
intention de formuler des questions à la Commission. Ce registre est toujours disponible à
l'arrière de la salle. Alors, au retour de la pause, je vais vous appeler par ordre d'inscription au
55 registre.

Pour assurer des échanges fructueux et ordonnés, il y aura certaines règles à respecter.
Alors, je les énumère rapidement. Le nombre de questions permises est de deux questions par
intervention, sans sous-question. Cette règle a pour but de permettre au plus grand nombre de
60 participants de poser des questions. Vous avez la possibilité, par contre, de vous réinscrire à
nouveau au registre pour venir poser d'autres questions à la Commission.

Nous demandons d'éviter les préambules aux questions. Seuls ceux qui nous
permettent ou qui sont indispensables à la compréhension de la question sont permis. Les
65 membres de la Commission peuvent intervenir en tout temps. Au moment des questions que
vous allez poser à la Commission, on peut intervenir également, échanger.

Toutes les questions du public doivent m'être adressées, puis il en est de même de
toutes les réponses, pour éviter les échanges entre les personnes. C'est la Commission qui
70 reçoit la question et qui reçoit la réponse.

La Commission ne tolérera aucune forme de manifestation, d'approbation, de
désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes
méprisantes. On cherche à favoriser les débats sereins.

75 S'il y a des questions qui n'obtiennent pas réponse sur le champ, et c'est possible que
ça se passe parce qu'on a des conférenciers qui ont été invités pour traiter de sujets bien précis
et qui n'ont pas nécessairement réponse à toutes vos questions, ils ont des réponses dans les
champs d'activités pour lesquels on les a invités, alors on pourra soit référer votre question à
80 une séance ultérieure où il sera question de ce champ d'intervention. Sinon, si c'est une
réponse qui peut être obtenue de nos conférenciers, qu'ils ne l'ont pas sur le champ, on leur
demandera de nous la fournir et on se chargera de l'obtenir dans les jours qui suivent.

Toutes les présentations également de nos conférenciers seront déposées comme
85 documents à la Commission. Alors, ils seront disponibles dans les centres de consultation et
dans le site Internet de la Commission.

90 Il peut arriver, au cours de cette audience, que certains documents soient de nature confidentielle à vos yeux. Alors, il y a un traitement particulier qui est fait par la Commission. Je n'entrerai pas là-dedans ce soir, mais sachez qu'il y a une procédure bien précise pour traiter ces documents.

95 Si vous avez d'ailleurs un doute à cet effet sur un document qui vous apparaît de nature confidentielle, vous pouvez toujours le communiquer à la coordonnatrice du secrétariat de la Commission qui va nous en faire part et nous vous aviserons des suites à prendre.

100 D'ailleurs, aucun contact ne se fait directement avec la Commission, sauf en public. Alors, si vous avez des questions, quoi que ce soit, vous vous adressez au personnel qui accompagne la Commission.

105 Voilà pour les règles de procédure. Alors, j'invite maintenant madame Hélène Brassard du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à nous entretenir de la répartition régionale de la production porcine au Québec. Merci.

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

Bonsoir, madame, messieurs les commissaires. C'est avec plaisir que je viens vous présenter un portrait statistique de la production porcine au Québec.

110 Une partie de mon travail au Ministère consiste à suivre les diverses banques de données statistiques sur l'agriculture et les entreprises agricoles. C'est donc un portrait qui a été préparé à partir des plus récentes statistiques que nous disposons. Au cours de cette présentation, je m'attarderai à quelques caractéristiques des entreprises pour l'ensemble du Québec et au niveau régional.

115 D'entrée de jeu, je pense qu'il est important de bien placer les choses. Les informations que je vous présente proviennent du recensement de l'agriculture que mène chaque cinq ans Statistique Canada et qui font foi de statistiques officielles sur l'agriculture. Le dernier recensement s'est déroulé en 2001, c'est donc l'année de référence des caractéristiques que je vais vous présenter ce soir.

120 Certains regroupements régionaux ont été effectués. Ainsi le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont présentés comme une même région. Le Saguenay-Lac Saint-Jean a été jumelé à la Côte-Nord; l'Abitibi-Témiscamingue au Nord du Québec, et l'Outaouais et les Laurentides ont également été fusionnés.

125 Afin de bien comprendre la portée des informations présentées, il m'apparaissait important de bien définir les entreprises dont je vais vous parler ce soir. Je vais vous parler de deux grands types d'entreprise. Le premier, c'est le type que j'appellerai les entreprises déclarant des porcs. C'est le terme que j'utiliserai pour caractériser les entreprises sur lesquelles on dénombre au moins une tête de cheptel porcin. Je vais aussi utiliser le terme d'entreprise

porcine. Lorsque je le ferai, c'est que je vous parle des caractéristiques des entreprises qui retirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, peu importe leur taille.

135 Au Québec, en 2001, on dénombrait 2 743 entreprises déclarant des porcs, pour un cheptel total de près de 4.3 millions de têtes en inventaire, toutes catégories confondues. Cet inventaire se retrouve dans toutes les régions du Québec.

140 La région la plus importante en termes de cheptel est la Montérégie avec 34 % du cheptel total québécois. On retrouve 29 % des entreprises déclarant des porcs dans cette région.

145 Au deuxième rang, on retrouve la région de Chaudière-Appalaches avec 29 % du cheptel porcin québécois et 33 % des entreprises déclarant des porcs.

 Vient ensuite au troisième rang le Centre-du-Québec. Dans cette région, 14 % du cheptel porcin se retrouve sur 341 entreprises, soit 12 % du nombre total d'entreprises déclarant des porcs.

150 L'Estrie se retrouve au quatrième rang avec 6 % du cheptel porcin et elle regroupe 6 % des entreprises déclarant des porcs, soit 158.

 Mentionnons finalement la Mauricie où l'on retrouve 4 % du cheptel porcin québécois et 4 % également du nombre d'entreprises déclarant des porcs.

155 Mes chiffres sont peut-être petits, je vais essayer de vous guider avec les couleurs des classes que je vous présente.

160 La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, si on regroupe les entreprises déclarant des porcs en cinq grandes classes, on constate que 77 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 2 000 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. Ça correspond à la couleur verte, la couleur blanche et la couleur bleue. L'ensemble de ces fermes-là donc ont déclaré moins de 2 000 têtes en inventaire.

165 À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 5 000 têtes ou plus ne représentent que 3 % des entreprises déclarant des porcs au Québec. C'est les entreprises qui sont complètement à la droite et en genre couleur pêche.

170 À titre de comparaison, c'est donc 94 entreprises québécoises qui détiennent des inventaires de 5 000 têtes ou plus, alors qu'au Manitoba, 158 entreprises sont dans cette situation et cela représente 9 % des entreprises manitobaines. 76 entreprises en Ontario, soit moins de 2 %, sont également dans cette situation.

175 Au Québec, le tiers des entreprises déclarant des porcs sont détenues par des propriétaires uniques. C'est la couleur en vert. 27 % par des sociétés de personnes, les indications en bleu. Et 39 % par des corporations ou autres types juridiques pour les entreprises.

180 On peut en conclure que c'est deux entreprises sur trois qui sont à caractère familial, la portion en gris indiquant la proportion des entreprises corporatives familiales. J'y ai également joint les entreprises à propriétaire unique. À cela s'ajoute une proportion importante des sociétés qui sont généralement constituées des membres d'une même famille. On en arrive alors à une proportion pouvant aller jusqu'à plus de 90 %.

185 La répartition, selon le statut juridique, varie selon les régions. À titre d'exemple, 41 % des entreprises de Chaudière-Appalaches sont des entreprises corporatives familiales. De même, 59 % des entreprises en Outaouais-Laurentides sont détenues par des propriétaires uniques.

190 On l'a vu plus tôt, la taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. En moyenne, les entreprises déclarant des porcs détenaient 1 556 têtes en 2001. Cette moyenne variant de 253 têtes en Abitibi-Témiscamingue à 1 844 en Montérégie.

195 À titre de comparaison, l'entreprise déclarante au Manitoba est d'une taille moyenne de 1 523 têtes. La moyenne canadienne se situe, quant à elle, à 902 têtes par entreprise déclarante.

200 Il m'apparaissait important de s'attarder plus spécifiquement aux entreprises porcines retirant majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine afin d'obtenir une meilleure perspective de cette production dans le cadre des travaux de la Commission. Donc, à partir de maintenant, ce que je vais vous présenter, ce sont des caractéristiques pour ces entreprises, donc des entreprises qui retirent majoritairement leurs revenus de la production porcine.

205 Si on considère donc uniquement ces entreprises, on constatera que la moyenne québécoise passe à 1 863 têtes. C'est la ligne bleue qui est en haut de l'écran. La ligne verte, je vous l'ai rapporté, c'est la moyenne des entreprises déclarant des porcs. Dans l'ordre, vous avez toujours les mêmes régions. Je pense qu'on ne les énumérera pas une après l'autre, mais si vous voulez y avoir accès, je pense que ce serait disponible auprès de la Commission.

210 On constate que la taille varie de 1 127 têtes en Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec jusqu'à 2 408 au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, ce qui est la dernière ligne en bas. Dans les zones où on retrouve le plus grand nombre de production porcine, le cheptel moyen passe à 1 588 têtes en inventaire en Chaudière-Appalaches, à 2 072 en Montérégie, et à 1 938 dans la région du Centre-du-Québec.

215 À titre comparatif, le cheptel moyen des entreprises porcines au Manitoba s'élève à 2 456 têtes, alors qu'en Saskatchewan, cette moyenne atteint 2 986 têtes par entreprise porcine.

220 On peut examiner d'abord la spécialisation de ces entreprises porcines. On peut voir
 que 80 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement au Québec, ce qui est la
 somme des couleurs bleue et blanche dans la première colonne à gauche; et 65 % possèdent
 un atelier de maternité, ce qui est la somme de la valeur blanche et de la valeur verte. On a
 donc 45 % des entreprises porcines qui possèdent les deux ateliers. Le modèle naisseur-
 225 finisseur, donc celui qui possède les deux ateliers, demeure le modèle le plus fréquent au
 Québec et ce, dans la grande majorité des régions.

230 Un élément intéressant à noter. Toutes les entreprises porcines au Saguenay-Lac-Saint-
 Jean/Côte-Nord sont des naisseurs-finisieurs au dernier recensement. Si on s'attarde aux trois
 principales zones de production, la répartition entre les trois grands types est sensiblement la
 même.

235 Qu'en est-il des revenus agricoles bruts que retirent les entreprises porcines de
 l'ensemble de leur production agricole. Les résultats du recensement démontrent que près de 7
 entreprises sur 10 ont des revenus agricoles bruts totaux inférieurs à moins de 500 000 \$. Ce
 pourcentage varie pour les principales régions productrices, que sont Chaudière-Appalaches,
 Montérégie et Centre-du-Québec, de 66 % à 72 %. 100 000 \$ et plus, c'est toutes les couleurs,
 sauf la couleur pêche.

240 Les régions du Saguenay-Lac Saint-Jean/Côte-Nord, d'Outaouais-Laurentides et
 d'Abitibi-Témiscamingue possèdent une proportion plus importante d'entreprises porcines que
 dans les autres régions pour la catégorie des moins de 50 000 \$, qui sont les couleurs vertes.
 La moyenne québécoise de revenus agricoles totaux des entreprises porcines s'élève à
 558 000 \$. Cela passe de 137 000 \$ pour les entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-
 Québec, à 744 000 \$ au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Nos trois régions
 245 principales, on obtient comme moyenne 605 000 \$ en Montérégie; 563 000 \$ en Chaudière-
 Appalaches, 502 000 \$ au Centre-du-Québec.

250 La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole
 de plusieurs régions, mais il est important de noter qu'elle n'est jamais la production la plus
 importante en termes du nombre d'entreprises. Au Québec, en effet, les entreprises porcines
 représentent un peu moins de 7 % de l'ensemble des entreprises agricoles. Lorsqu'on s'attarde
 aux principales régions productrices, on peut voir que, bien que 8 entreprises porcines sur 10
 soient dans ces régions pour l'ensemble du Québec, ces trois régions représentent 10 % des
 entreprises du secteur agricole total de ces régions.

255 L'importance régionale des entreprises porcines varie d'une région à l'autre. Cela va de
 12 % en Chaudière-Appalaches à moins de 1 % en Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec et
 au Saguenay-Lac Saint-Jean/Côte-Nord.

260 L'importance régionale des entreprises porcines, en termes de revenus agricoles bruts,
 amène une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici

265 que les revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des
revenus provenant de la production porcine. Ainsi, pour l'ensemble du Québec, les entreprises
porcines génèrent près de 20 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole. C'est les
lignes bleues que vous voyez à l'écran. Les lignes vertes, je vous les ai rapportées pour vous
indiquer la proportion de l'importance en termes d'entreprise.

270 Les régions de Chaudière-Appalaches, Montérégie et Centre-du-Québec représentent à
elles seules 80 % des revenus agricoles bruts générés par les entreprises porcines au Québec.

275 En moyenne, la superficie totale des entreprises porcines correspond à 87 hectares,
comparativement à 108 hectares pour les autres secteurs de production. Cette superficie
moyenne varie selon les régions, atteignant 67 hectares en moyenne au Saguenay-Lac Saint-
Jean/Côte-Nord, 196 hectares en Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec.

280 Si on s'intéresse plus particulièrement aux principales régions productrices, qui sont la
deuxième, troisième et quatrième lignes à partir du haut, on constate que les superficies
moyennes des entreprises sont près de la moyenne québécoise, soit 81 hectares en Chaudière-
Appalaches, 87 hectares en Montérégie, 85 hectares au Centre-du-Québec.

285 La production porcine nécessite des investissements importants de la part des
entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui
reçoivent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production.

290 La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant afin de
mesurer cette importance. Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole de l'ensemble
des entreprises porcines se situe à près de 1.2 M\$ en moyenne par entreprise. De plus, 60 %
des entreprises du secteur porcin ont un capital inférieur à 1 M\$. C'est le cas des couleurs verte
et blanche.

295 C'est dans la région de Montréal/Laval/Lanaudière qu'on retrouve le capital agricole
moyen le plus élevé, soit près de 1.5 M\$. Les entreprises porcines de la Montérégie constituent
également des entreprises détenant un capital agricole à valeur élevée avec 1.4 M\$ en
moyenne. Cette valeur est nettement supérieure à celle des deux autres principales régions
productrices. En effet, le capital agricole moyen des entreprises porcines de Chaudière-
Appalaches s'élève à un peu plus de 1 M\$. Celui des entreprises porcines du Centre-du-
Québec atteint plus de 1.1 M\$.

300 Si j'essaie de résumer beaucoup de chiffres en peu de temps, ce qui était le cas, j'en
dégagerais probablement les éléments suivants. Lorsque je m'intéressais aux entreprises
déclarant des porcs, donc celles qui détenaient au moins une tête de cheptel porcin, on
constate que 74 % de ces entreprises se trouvaient dans Chaudière-Appalaches, Montérégie
et Centre-du-Québec; 77 % des entreprises déclarant des porcs en ont moins de 2 000 en
inventaire, donc au moment où le recensement s'est tenu en mai 2001.

305

310 En termes d'entreprises porcines, donc d'entreprises qui tirent majoritairement la part de ses revenus agricoles de la production porcine, on constate que deux entreprises sur trois sont à caractère familial, en termes de statut juridique. À cela s'ajoute une proportion importante des sociétés qui sont généralement constituées des membres d'une même famille, pour atteindre une proportion qui avoisine les 90 %. Près de 45 % des entreprises sont de type naisseur-finiisseur, donc ont à la fois un atelier de maternité et d'engraissement.

60 % des entreprises porcines ont un capital agricole inférieur à 1 M\$.

315 Finalement, pour ces entreprises, 7 entreprises sur 10 ont des revenus agricoles bruts inférieurs à 500 000 \$. Je dis finalement, mais j'oubliais que si je les compare avec les autres secteurs de production, je constate que les entreprises porcines représentent 7 % des entreprises agricoles québécoises et génèrent toutefois 20 % des revenus agricoles bruts totaux.

320 La superficie totale moyenne de ces entreprises correspond à 87 hectares, comparativement à 108 hectares pour les autres secteurs de production.

325 J'espère que ces informations vous permettront d'apporter un éclairage intéressant sur les caractéristiques des entreprises québécoises et d'en distinguer les différentes variantes régionales.

Je vous remercie de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

330 Merci, madame Brassard. On va réserver nos questions à la suite des autres conférenciers.

335 Alors, on va laisser juste quelques minutes pour une question technique. Je pourrais peut-être en profiter pour vous parler du programme de demain après-midi. Alors, nous poursuivons sur les modes de production demain après-midi, et monsieur Sylvain Pigeon, qui est conférencier ce soir, sera à nouveau avec nous demain pour traiter de la gestion des effluents d'élevage à la ferme. Il y aura également madame Lucie Maltais de l'Association de gestion des engrais organiques, qui va nous parler de gestion régionale des effluents d'élevage.

340 En soirée, demain, monsieur Marc Trudelle, qui est conseiller en agroevironnement de l'Ordre des agronomes, traitera des plans agroevironnementaux de fertilisation et plans agroevironnementaux de valorisation, mieux connus sous les noms de PAEF et de PAEV. Et monsieur Claude Lafleur de la Coopérative fédérée ainsi que madame Renée Bergeron de l'Université Laval viendront traiter des nouvelles tendances de production à l'étranger, madame Bergeron traitant plus spécifiquement du bien-être animal.

345 Alors, monsieur Fillion, vous êtes prêt? On vous écoute.

350 **M. ROBERT FILLION :**

Donc, le titre de ma conférence, ça va être *Impératifs et faits importants reliés à la modernisation des bâtiments porcins depuis 30 ans*. Le plan que je vais vous proposer, c'est en partie, au commencement, de définir certains principes d'élevage, dont en particulier le cycle de reproduction, afin qu'on s'entende sur les termes au départ, afin de pouvoir discuter un petit peu après des impératifs respectés lors de la conception des bâtiments en tant que tels, qui sont les impératifs les plus importants; pour finalement, à la fin, faire un tour d'horizon des faits importants ayant influencé la modernisation des bâtiments porcins et une conclusion.

360 Donc, si on débute avec quelques diapos sur le cycle de reproduction, on se rend compte que dans l'élevage, il y a cinq stades de production dans le porc. On débute le cycle en entrant l'animal dans la porcherie, donc la truie ou la jeune truie. À ce moment-là, on attend à peu près une semaine pour la faire saillir; saillir, ça veut dire l'accouplement. Et on attend trois semaines pour confirmer si la saillie tient ou pas.

365 Pour ensuite, un coup que c'est fait X et ça c'est important parce que les bâtiments vont être un peu en relation avec ça X après ça, on va, pour le reste de la gestation, donc c'est un trois mois supplémentaire, et généralement on dit que les truies, c'est trois mois, trois semaines, trois jours pour retenir ça facilement, donc le trois mois, et une semaine avant la mise-bas, on apporte l'animal dans une maternité, donc une place où elle va mettre bas avec ses petits cochons. Donc, on lui donne une semaine d'ajustement. Et on laisse les petits porcelets avec la mère, dépendant des fermes, entre 4 semaines d'allaitement en allant vers 16 jours d'allaitement. Donc, on a des systèmes à quatre semaines, trois semaines et 16 jours.

375 Et après ça, ces animaux-là sont apportés dans une pouponnière. Et de plus en plus, on sèvre assez jeune. Donc, il faut faire en sorte que ces animaux-là aient -- le mot pouponnière descend du mot *poupon+. Donc, ce sont des jeunes animaux auxquels on donne des conditions très spéciales d'élevage. Et la durée d'occupation de la pouponnière varie en fonction du sevrage, de l'âge de sevrage et du poids de sortie. En général, au Québec, on sort de pouponnière environ à 20 kilos de poids.

385 Pour ensuite les envoyer dans un engraissement où on parle de plusieurs chiffres. Il y a énormément de variables dans les élevages, dépendant du poids d'entrée. Le poids de sortie est toujours le même, mais le poids d'entrée en engraissement est variable, donc on dit environ quatre mois. Pour les envoyer à l'abattoir. Donc, c'est un cycle.

390 Et on va voir après, par rapport au type d'entreprise, ici, vous avez ici un site naisseur-engraisseur. Je vais revenir sur le quai d'embarquement et la quarantaine un peu plus tard. Mais c'est les bâtiments qui sont là. Donc, la verraterie. La verraterie, c'est la place où se fait l'accouplement. Donc, des fois, actuellement on a des blocs-saillie qui sont différents de la gestation. Ensuite, on a la section gestation, la section maternité que je vous parlais tout à l'heure. On peut avoir la pouponnière à même et l'engraissement.

395 Donc, dans les types, on a énormément de variations, dépendant où l'éleveur démarre dans la production ou bien où il en est rendu. Donc, il y a deux types d'élevage: les élevages avec truies, où il y a des truies sur le site, donc il y a le naissage-engraissement. Vous avez le naissage avec vente des porcelets au sevrage, à 16 jours; donc, ça, c'est l'âge le plus jeune que l'on a dans le sevrage hâtif. On a aussi le naissage traditionnel avec vente des porcelets à 20 kilos, donc traditionnel, c'est soit trois semaines ou un mois.

400 Les élevages sans truies, par exemple, c'est la pouponnière, qui peut être ce qu'on appelle actuellement un site 2. Donc, c'est une place sur un site particulier où on reçoit les animaux des maternités. Vous avez aussi l'engraissement maintenant qu'on appelle le site 3. Des fois, dans certains cas, c'est l'engraissement; dans d'autres cas, on va appeler ça un site 405 3. Et finalement, vous avez pouponnière-engraissement.

410 Donc, si on regarde les portraits des entreprises porcines et de leurs bâtiments, si on regarde le plan d'intervention agroenvironnemental, c'est-à-dire l'enquête qui a eu lieu en 98 par la firme BPR, on se rend compte que dans le nombre de sites de production animale, il y en avait 3 353; des sites avec au moins un bâtiment porcin, il y en avait 2 978. Donc, c'est à peu près 3 000 sites.

415 Et là, on le décompose et on a, les trois premiers, maternité seulement, il y a 107 sites; pouponnière seulement, il y a 124 sites; engraissement, il y a 1 197 sites. Ensuite, là, on commence à combiner. Donc, il y a la combinaison maternité-pouponnière. C'est pas mal d'éleveurs, donc 624 sites. Pouponnière et engraissement, c'est 59; maternité et engraissement, c'est 30. Et finalement, ceux qui ont les trois types d'opération, donc maternité, pouponnière, engraissement, il y en avait 837.

420 Un autre tableau intéressant, c'est le type de plancher. Donc, sur le nombre d'unités animales enquêtées, les planchers qui étaient entièrement lattés, en pourcentage, il y en avait sur tout l'ensemble 24.7 %. Dans les planchers entièrement lattés, ça veut dire que le porc et les animaux sont sur un plancher complètement latté, donc il n'y a pas de surface bétonnée. Dans le partiellement latté, donc il y a une surface bétonnée avec des lattes. Ensuite, il y a les 425 planchers tout pleins, dans lesquels il n'y a pas de lattes, mais c'est seulement que du béton. Et finalement, la litière qui est à .8 %.

430 Dans le type de gestion des déjections dans les bâtiments, donc sur l'ensemble des 535 000 unités, sur le solide, il y en a 2.1 %, et le liquide, 97.9 % des sites qui sont sur liquide.

435 Donc, ces tours d'horizon là nous permettent d'aller regarder un peu les impératifs à respecter. Actuellement, lorsqu'on conçoit un bâtiment ou une chaîne de bâtiments, il y a des impératifs que les concepteurs tiennent compte. Donc, je ne vais parler ici que des formes modernes, actuelles, dans lesquelles il y a une plus grande proportion, c'est-à-dire sur lisier ou sur le latté ou partiellement latté. Et par après, Sylvain Pigeon va parler d'engraissement sur litière.

Donc, dans les formes modernes, il y a un impératif important qu'on a dit cet après-midi. Donc, c'est la question de compétitivité que, en général, les gens essaient d'avoir, donc
 440 compétitivité pas seulement que versus nos compétiteurs mais compétitivité par rapport aux autres viandes. Donc, dans cette viande-là, on doit fournir un produit de qualité, de haute qualité. On va voir tantôt jusqu'à quel point.

Et ces animaux-là ou cette viande-là doit être produite dans des bâtiments dans lesquels
 445 on peut dire qu'on peut respecter le plein emploi du bâtiment. Donc, la productivité dans les élevages, ceux qui sont les plus productifs, c'est ceux qui ont un plein emploi du bâtiment, autrement dit qui sont capables de tourner en occupant les places.

Les autres impératifs, il y a l'impératif sur lequel je vais m'attarder tantôt un peu, la
 450 condition de l'élevage. Donc, c'est très important. Sanitaire veut dire santé des animaux, hygiène. Et aussi le travail de l'éleveur, le côté de réduction des nuisances en utilisant des équipements de toutes sortes actuellement pour réduire les nuisances, respecter l'environnement. Aussi la qualité de l'ambiance et du matériel, qui fait en sorte qu'on va respecter de plus en plus la question du bien-être de l'animal et aussi, ne pas l'oublier, l'humain
 455 à l'intérieur de ça. Et aussi, l'assurance qualité qu'on a parlé cet après-midi, la traçabilité. Donc, ce sont tous les éléments qu'il faut réfléchir, raisonner ensemble pour concevoir un élevage.

Donc, je ramène ça sous une forme un peu différente. On a ici cinq éléments qu'on
 460 retrouve, qu'on a parlé tout à l'heure: donc compétitivité, viabilité de l'élevage. Viabilité, pour nous, ça veut dire qu'en général, lorsqu'on conçoit un élevage, il faut tenir compte que la personne investit pour 15, 20 ans. Donc, elle veut généralement que ça soit pour un long terme.

Deuxième chose importante, c'est que lorsqu'on conçoit un élevage, on tient compte
 465 toujours de l'unité temps/personne. Donc, on n'essaie pas de fonctionner avec des demi-unités temps/personne, on essaie de concevoir de façon à utiliser les unités temps/personne complètes.

Et finalement, la productivité. Du côté de la productivité, il y a deux éléments importants
 470 que, depuis 30 ans, on essaie de développer, c'est l'adaptation de la sélection pour la viande maigre pour satisfaire le consommateur. Et on s'est rendu compte, depuis 30 ans, l'amélioration à chaque année de l'amaigrissement de nos animaux pour créer plus de muscles et pour pouvoir se comparer aux autres viandes. Et finalement, la prolificité des femelles où on
 475 va dire quelques mots là-dessus.

Donc, l'organisation de l'élevage, santé oblige une bonne hygiène, environnement, bien-être. Donc, je reprends ces facteurs. Donc, le consommateur exige un porc maigre. Donc, si on fait un porc maigre, on a une sélection d'animaux de plus en plus maigres, des
 480 animaux moins recouverts de gras, donc des animaux nécessairement plus frileux. Donc, comme conséquence, dans les bâtiments, ils doivent être bien conçus de façon à ce que ce

type de porc puisse développer son potentiel génétique; ensuite, permettre aussi des ajustements de température.

485 On avait ces porcs-là dans les années 55, 60. Je suis un fils de producteur de porcs, donc, j'ai vu ces animaux-là sur des fermes. C'est vrai que ce n'est pas un animal qu'on abattait, mais c'est pour montrer que c'est un animal de conformation différente.

490 On est allés, en 1980, à ce type de porc là beaucoup plus développé. On remarque que c'est un porc quand même plus viandé.

495 Et vous voyez le modèle 87 et 90. Donc, un animal dont le jambon -- si vous voyez, la fesse est beaucoup plus ronde, le dos beaucoup plus long, etc. Donc, on a des animaux qui sont différents. Il faut aussi tenir compte, lorsqu'on conçoit le bâtiment, de ce type d'animaux.

500 Donc, je reviens sur un élément important, une sélection pour une amélioration de la prolificité. Donc, plus une truie produit de petits, plus elle est prolifique. Donc, si elle est prolifique, plus la mère et sa suite ont besoin d'espace plus vaste, de bâtiments et d'équipements adaptés pour les accueillir. Donc, souvent, on disait tout à l'heure, si on fait un sevrage très jeune, il y a beaucoup d'animaux, etc., donc ça prend de la chaleur, ça prend des bâtiments conçus pour ça. Et je pense que la majorité des gens qui conçoivent des bâtiments essaient de respecter ça.

505 Donc, je regarde un peu l'organisation de l'élevage parce que c'est très important la conduite en bande. Depuis les années 70, 75, 80, on a fait une chose qui est très importante, c'est qu'on a organisé nos sevrages les jeudis, généralement. Et les jeudis, c'est de ça que ça part, on part du jeudi. Et on a dit tantôt que la truie, c'est de 5 jours à 7 jours pour la faire saillir, la faire accoupler. Donc, si on la sèvre le jeudi, on n'a pas de travail la fin de semaine, on n'a pas de travail le dimanche.

510 Donc, les truies viennent en chaleur le lundi, mardi, mercredi et là, on peut travailler, mettre plus de temps. Donc, les gens sont comme tous les autres individus, s'ils ne peuvent pas travailler les fins de semaine, ils le font. Donc, le départ de la conduite en bande, c'est fait en respectant des sevrages ou des mises-bas les jeudis. Donc, c'est un point de départ.

515 On voit ici une maternité-pouponnière. Ne regardez pas le plan en détail. Je vous montre ici que dans les bâtiments modernes, donc, on crée des gestations. Et voici un exemple dans lequel il y a sept bandes. C'est sept bandes consécutives dans le bâtiment, qui font le tour de façon régulière.

520 Donc, dans la section gestation où il y a un G, il y a cinq bandes en continu qui est là, qui attend pour faire ses trois mois de gestation. Dans la mise-bas numéro 1, on a une bande qui est présente là, la sixième. Et dans la mise-bas numéro 2, nous avons une autre bande. Donc, le total: deux bandes en maternité et cinq bandes en gestation. Donc, ça, ça tourne

525 comme je vous ai montré tantôt, ça tourne, quand les petits sont sevrés, ils retournent de l'autre côté, donc il y a un tournage régulier.

530 Quand on vide la mise-bas, les petits s'en vont de la mise-bas 1 dans la pouponnière 1, et c'est là qu'est un principe fondamental, c'est qu'on a regroupé, en regroupant les sevrages et en regroupant les mises-bas, ça nous permet d'avoir des petits animaux du même âge. Et là, à ce moment-là, on peut les envoyer dans une pouponnière tous en même temps, tous les petits en même temps qui sont nés les mêmes journées. Donc, ça, c'est un très gros avantage pour vraiment couvrir le besoin de l'animal. Donc, vous avez les animaux de la pouponnière 1 et pouponnière 2.

535 Voici un peu un exemple de gestation que je viens de vous montrer, que je vous parlais des cinq bandes. Voici une des deux salles de mise-bas, dans lesquelles il y a des animaux. Et finalement les pouponnières qui sont là en parquet surélevé. Et tout à l'heure, je vais revenir un peu là-dessus.

540 Et après ça, on les prend dans les pouponnières et là, on les envoie en engraissement. Donc, la première pouponnière vient remplir le sevrage, la salle numéro 1. Le 2 vient remplir le 2. Trois semaines plus tard, c'est la 3, et ainsi de suite jusqu'à la 6. Et quand la 6 est pleine, la 1 est vidée. Et là, c'est primordial, c'est qu'on essaie de vider complètement la salle pour la nettoyer, la désinfecter de façon à ce qu'on rende des animaux sains et qu'on diminue les risques de maladie.

550 Ça, c'était les anciennes porcheries d'engraissement qui, avant ça, tous les animaux étaient là-dedans, souvent de différents âges. Et à ce moment-là, on avait des problèmes, c'est que les petits à un moment donné pouvaient donner des rhumes aux plus vieux, etc. Donc, on avait toujours à surveiller. C'était plus difficile. C'est pour ça qu'actuellement, on fonctionne en salle et on vide et on emplit en même temps.

555 Donc, la santé oblige, donc considérations sanitaires, c'est-à-dire considérations de santé. Donc, c'est très important de laver, désinfecter complètement, faire un tout plein. X tout vide, sortir les animaux, désinfecter, rentrer des animaux sains. L'âge du sevrage est complètement, très, très important; le choix du site; les unités d'isolement, c'est-à-dire la quarantaine, on va voir tout à l'heure; et la gestion des déjections.

560 Donc, je reprends mon plan général de tout à l'heure. Donc, ici, on a un naisseur-finiisseur. On a les salles qui sont là. Et à ce moment-là, on a tout un plan général de l'élevage pour pouvoir conserver la santé: donc, une quarantaine pour rentrer les animaux; un quai d'embarquement pour ne pas que les camionneurs embarquent sur le site; un sas pour prendre sa douche, etc., quand on a des animaux sains et qu'on ne veut pas faire en sorte que la santé se détériore.

565 Aussi, un autre point très important, il y a la question de l'environnement. Lorsque les gens conçoivent les bâtiments, il y a toute une série -- il y a des gens qui sont de plus en plus

570 conscientisés à ça. Donc, il y a toutes sortes de choses qui se font, qui vont se faire avec le
 temps aussi: donc tout ce qui touche la maîtrise des risques pour l'eau; la protection de l'air en
 tant que tel, de façon à faire en sorte de garder les odeurs et les laisser dans le lisier, si on peut,
 le plus vite possible; la lutte contre les odeurs; la prévention des nuisances sonores, donc faire
 en sorte que les ventilateurs soient de moins en moins bruyants. Les génératrices lorsqu'elles
 partent sont complètement isolées, etc., de façon à ne pas mener de bruit le moins possible. Le
 575 respect du paysage et la réduction à la source par l'alimentation.

Donc, ici, je vais faire le tour rapidement de faits importants ayant influencé depuis 70
 jusqu'à 90 les généralités de l'élevage. Donc, ici, je ne vais que lire sans apporter de
 commentaires. À part celle-là, excusez-moi. Ça, c'est le même graphique qu'on a vu un peu
 580 aujourd'hui avec monsieur Morisset. Donc, moi, c'est les abattages d'origine québécoise dans
 les abattoirs canadiens. Aujourd'hui, c'était la production au Québec et moi, c'est les abattages,
 mais on voit que ça se ressemble. C'est exactement la même chose. C'est bien sûr, lorsqu'on
 abat les animaux, c'est parce qu'ils ont été produits avant.

585 Donc, vous voyez les courbes, c'est les mêmes courbes ici. Donc, vous avez 1974 à
 2001, avec une très forte augmentation au niveau de 1976 à aller à 1981, une stagnation et une
 augmentation. Donc, je vais reprendre ces stades-là, cinq ou six stades, en vous énumérant
 une couple de facteurs importants qui ont influencé.

590 Donc, on est partis de très loin. C'est dans le temps qu'il y avait les bûcherons. On a
 amené les porcs. Les porcs, on leur faisait manger les restants des gens du camp. Mon père
 avait travaillé un peu avec ça. Et on a fait beaucoup de chemin par rapport aux animaux qui
 étaient des animaux faits pour consommer les restants, les résidus. Mais aujourd'hui, c'est des
 animaux qui sont élevés pour leur viande et on ne les alimente plus de cette façon-là.

595 Période d'avant 70, porcs gardés sur des fermes mixtes, c'est-à-dire qu'il y avait des
 vaches, deux chevaux, 5 à 20 truies, etc.; porcs souvent gardés dans l'étable avec les vaches
 ou logés dans une petite soue, qu'on appelait une petite soue. Il y avait 100 à 250 porcs gardés
 souvent pour payer la moulée des vaches pour l'hiver. Conséquence de cette période-là, ils ont
 600 peu de connaissance technique; les porcs étaient gras; peu de génétique; mortalité élevée;
 conversion peu reluisante de la moulée en viande à ce moment-là. Donc, période d'avant 70.

On passe à la période 70-77. Donc, il y a eu une concentration, comme on a dit cet
 après-midi, des structures, régionalisation rapide des meuneries et des abattoirs. Un
 605 phénomène très important qui n'a pas été nommé cet après-midi, donc l'obligation par les
 laiteries de sortir les autres espèces de l'étable des vaches. Donc, on a spécialisé les étables.
 On ne voulait plus de cochons dans les étables. Donc, l'aviculture, le porc, etc., ça s'est
 spécialisé parce que les gens de lait voulaient un lait de bonne qualité.

610 Donc, ça a eu pour effet de spécialiser plus les fonctions; un début de suivi génétique
 des races, encouragement des croisements de trois races. Donc, on a commencé à utiliser des
 femelles maternelles avec un mâle de viande, pour la viande la plus maigre.

615 70 à 77, donc, ça a eu comme conséquence un développement de modèles beaucoup plus spécialisés: donc aménagement de bâtiments existants; construction de maternité de 100 truies; construction de bâtiments spécialisés de 300 à 500 porcs à ce moment-là; et des planchers lattés au mur de 4 pieds.

620 77 à 82, beaucoup d'associations père-fils. Donc, c'était très important, parce qu'à ce moment-là il y avait beaucoup de relève agricoles qui voulaient travailler avec leur père, mais la seule façon de le faire, c'était le père gardait les vaches et puis on donnait au fils une porcherie et une maison, et on s'associait. Donc, il y a eu beaucoup, dans les années 77-82, de ce genre d'association-là.

625 Beaucoup de porcelets achetés de commerçants d'animaux avec beaucoup de problèmes de santé, donc ce qui a fait en sorte qu'on a essayé de trouver des solutions à ça. Début de construction de porcheries de 600 à 700 places contenant des porcs de tout âge en rotation, non pas tout plein-tout vide, mais en rotation. Début de porcheries en trois sections, début, croissance, finition, sur plancher partiellement latté.

630 77-82, création d'équipes spécialisées et développement accéléré du suivi technique des élevages. C'est-à-dire qu'on a eu beaucoup de gens qui se sont spécialisés à suivre les élevages. Toutes les entreprises d'aliments ont eu des équipes et c'est là que s'est développé les médecins vétérinaires, etc., pour suivre les élevages. Le développement des premiers suivis informatiques des troupeaux, ça, ça avait pour effet d'encourager le plein emploi des bâtiments et l'efficacité de la production.

640 77-82 encore, encouragement des planchers surélevés par les médecins vétérinaires. Ça, c'était très important, parce que les planchers surélevés faisaient en sorte de diminuer les contacts des porcs avec les déjections et, en même temps, ça facilitait l'hygiène. Donc, c'était très important de réussir à nettoyer tout de suite par après. Puis en même temps pour diminuer l'importance et la pénibilité du travail, c'est-à-dire au lieu de gratter le parc par-dessus avec une pelle, on passe par en dessous du parc avec une gratte, et le travail était moins pénible et moins important.

645 Je passe la période 82-87 parce que c'est une période qui a été très, très stable. Donc, il n'y a pas eu de développement particulier.

650 Mais de 87 à 92, c'est là qu'on a recommencé: début des sevrages plus hâtifs pour profiter de l'immunité de la mère et diminuer les risques de transfert de microbes de la mère à son petit. Ensuite, on avait développement, parce que là on sevrerait plus jeune, donc développement d'aliments mieux adaptés à des porcelets sevrés plus hâtivement du lait maternel. Plus grande utilisation de l'insémination artificielle et arrangement des locaux et équipements en conséquence.

C'est très important, parce que quand on insémine, on ne commence pas à courir la bête dans l'enclos. Il faut l'inséminer, puis c'est précis. Donc, il a fallu réarranger nos équipements pour réussir à faire l'insémination artificielle. Puis on a vu, cet après-midi, que c'était rendu à 90 % d'insémination artificielle, donc, les équipements se sont modifiés.

660

92-97, apparition des quarantaines, quarantaines, c'est-à-dire c'est des places où on met les jeunes animaux pour les garder un bon bout de temps; des salles d'acclimatation pour protéger les statuts sanitaires parce qu'il y a énormément d'argent de mis dans les nouveaux animaux; séparation de la salle de gestation et création d'un bloc-saillie, comme j'ai dit tout à l'heure, très forte utilisation de l'insémination artificielle; sophistication des cases de mise-bas avec barres antiécrasement et inclusion de tapis chauffant pour les porcelets.

665

Tous les projets qu'on présentait dans ces années-là, 92-97, c'est des maternité, pouponnière et engraissement gérés en salles; apparition des séparations de salles ou des enclos de plastique pour faciliter le nettoyage et la désinfection; développement des projets d'engraissement sur litière à ce moment-là; finalement, apparition de nouveaux styles de ventilation, extraction basse, ventilation naturelle pour mieux contrôler les gaz et les odeurs; et utilisation des systèmes d'abreuvement réduisant le gaspillage d'eau: bol économiseur et trémie-abreuvoir.

670

675

Je ne définis pas. S'il y a des questions, j'expliquerai par après.

Utilisation accélérée de nouveaux systèmes d'évacuation rapide des déjections. Donc, plus on enlève les déjections en dessous des animaux rapidement, plus on réduit les odeurs. Donc, le système de raclette s'est développé, parce qu'il y a des espèces de grattes qui passent en dessous des lattes, qui nettoient rapidement les déjections. Utilisation de toitures sur les fosses de stockage des déjections pour réduire les odeurs et diminuer l'accumulation des eaux de pluie. Développement des systèmes de traitement des lisiers depuis ce temps-là.

680

685

Comme conclusion X donc trois acétates pour la conclusion X évolution considérable de l'ensemble des caractéristiques techniques des bâtiments depuis 30 ans. Je parle évolution technique, technologique qui est basée sur l'informatique, l'électricité et la mécanique.

Efforts conjugués, parce que les projets ne sont pas faits que par une personne. Donc, c'est souvent des agronomes qui travaillent avec des ingénieurs, des technologistes agricoles, des vétérinaires, des chercheurs et des fournisseurs d'équipements.

690

Donc, il faut se rappeler que le bâtiment porcin a une fonction première, donc de protéger les animaux contre les intempéries. Mais il y a une deuxième fonction, c'est d'assurer les conditions optimales, donc pour la santé des animaux, les performances de croissance et de reproduction.

695

Et finalement, assurer les conditions optimales pour garder le bien-être des animaux. Et finalement, l'optimisation des conditions de travail de l'éleveur, et ça, c'est important parce

700 qu'on l'oublie souvent. On parle beaucoup de l'animal mais on oublie les éleveurs. Les éleveurs
veulent travailler, diminuer la pénibilité du travail, gagner en qualité et en quantité. Il ne faut pas
l'oublier. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

705
Merci, monsieur Fillion.

Maintenant, je passerais la parole à monsieur Sylvain Pigeon. À vous la parole,
monsieur Pigeon.
710

M. SYLVAIN PIGEON :

715 Merci beaucoup. Alors, je voudrais juste bien préciser que mon intervention ne devait pas durer vingt minutes, comme vous l'aviez mentionné tantôt, et que la demande était plutôt formellement sur l'élevage du porc sur litière, étant donné que monsieur Fillion a très bien traité la partie sur gestion liquide ou sur lisier, comme on veut.

720 Donc, la partie que je vais présenter, ça semble un peu paradoxal après ce qu'on a vu tantôt. On a vu que 98 % des déjections en production porcine étaient gérées sous forme liquide, alors pourquoi un point spécial pour les techniques d'élevage sur litière?

725 Or, je pense de l'avis des gens, des commissaires et tout, c'est que l'élevage sur litière, c'est très paradoxal et très peu populaire chez les producteurs et très, très, très populaire dans la population en règle générale. Elle a donc bonne presse vis-à-vis les gens et ça, relativement à plusieurs points importants qui causent problème un peu partout au Québec, notamment sur les émissions d'odeur à partir soit des bâtiments d'élevage, des structures d'entreposage et des activités d'épandage de lisier. Ça, c'est un premier point majeur.

730 Deuxième point important, c'est la contamination qu'on associe souvent, contamination des eaux de surface, contamination des eaux superficielles et des eaux souterraines, suite à des épandages de lisier. Donc, le lisier, c'est un produit qui est liquide, donc qui se transporte relativement bien sur un terrain, particulièrement s'il n'a pas de couverture végétale.

735 Et un point également qu'on doit mentionner, c'est les préoccupations de plus en plus présentes sur le bien-être des animaux. Or, comme monsieur Fillion le mentionnait tantôt, on note le début de ces préoccupations-là à peu près au début des années 90. Et ça correspond avec le début des travaux qui se sont faits sur l'élevage sur litière au Québec, notamment en 90 sur l'élevage biomâtrisé et, par la suite, sur différentes techniques d'élevage sur litière.

740 Donc, c'est dans ce contexte-là que je veux vous faire cette courte présentation. Or, il paraît que l'image vaut mille mots. Alors, ici, j'ai mis tout simplement une image d'un parc d'engraissement sur litière. Tantôt, on en a vu sur plancher partiellement ou totalement latté. Donc, ici, on voit la différence. Il y a beaucoup de différence. Notamment, évidemment, il n'y a pas de plancher latté. On est sur plancher bétonné, recouvert de différents types de litière. 745 On a des barrières qui sont amovibles pour permettre le nettoyage.

750 Quand on a du lisier, on sait que le lisier s'écoule à travers les planchers lattés et vont être canalisés par des caniveaux sous les lattes, alors que dans l'élevage sur litière, on a un produit qui est en permanence solide. Donc, il ne peut pas s'écouler. Alors, on doit prévoir d'autres mécanismes pour faire le nettoyage et l'évacuation du fumier du bâtiment. Donc, aménagement par rapport à un élevage conventionnel sur lisier, on doit tout de suite penser à un bâtiment qui est complètement différent, qui n'est pas pensé de la même façon.

755 Tantôt, monsieur Fillion parlait que l'aménagement du bâtiment était optimisé pour les activités qu'on voulait y faire. Alors, c'est la même chose. Étant donné la grosse différence sur la nature du fumier, évidemment, la construction va être très différente. Et par la suite aussi, la gestion dans le cas du lisier, on ne se préoccupe que très peu du lisier parce que tout se fait automatiquement. Le lisier s'évacue du bâtiment facilement.

760 Dans le cas d'un élevage sur litière, la litière demeure en permanence durant toute la période d'élevage. Or, tantôt, monsieur Fillion mentionnait pour de l'engraissement. On parle d'à peu près 100 jours, 100, 110 jours d'engraissement. Donc, la litière, on doit l'installer en début d'élevage et cette litière-là demeure dans la section jusqu'à la fin de la bande. Et lorsque les animaux sont sortis à l'abattoir, on peut à ce moment-là nettoyer la section et avoir les mêmes pratiques qu'en gestion sur lisier, à savoir les lavages et désinfection de la section. 765 Donc, mise en place au début de l'élevage, donc avant l'entrée des animaux.

En cours d'élevage, on peut rajouter, dépendamment. Les producteurs peuvent choisir. Donc, il y a des considérations sur le chauffage, ventilation et tout, mais on peut ne pas et on 770 peut ajouter de la litière en cours d'élevage, et évacuation à la fin de la bande d'engraissement.

Et par après, bon, on procède de la même façon que pour du lisier, à savoir qu'on doit en disposer. Généralement, au Québec, c'est encore par épandage ou un petit peu par traitement. Le cas de l'élevage sur litière est favorisé sur ce point-là pour le traitement. 775

Donc, ici, je voulais illustrer vraiment une des grosses problématiques d'élevage sur litière par rapport à un élevage conventionnel. Or, il faut savoir que des déjections de porc, c'est à peu près de l'eau. On parle d'eau à 92 %. Et donc, c'est pour ça que la tentation de gérer sous forme de lisier est très intéressante. Par contre, si on veut gérer un fumier solide comme de la litière, on doit réduire de beaucoup cette quantité d'eau là. Donc, ce qu'on doit faire pour ça, c'est qu'on doit évaporer l'eau que le porc produit et la sortir du bâtiment. 780

Or, ici, on voit un cas problématique, qu'est-ce qui arrive et qui n'arrive jamais dans un bâtiment conventionnel? On a une surproduction d'humidité au bâtiment et un système qui ne peut évacuer cette humidité-là suffisamment rapidement. Donc, c'est un problème qu'on rencontre assez fréquemment et ça amène des conséquences sur l'aspect sanitaire à cause des possibilités de développement de micro-organismes qui est beaucoup plus élevé à ce moment-là. Et évidemment, sur le bâtiment, on a un vieillissement prématuré du bâtiment dans des conditions comme ça. 785

Autre problématique. Comme je mentionnais tantôt, la litière, c'est un fumier solide. Donc, ça ne s'écoule pas naturellement. Or, on ne peut pas utiliser des techniques qu'on avait dans un bâtiment standard, donc des systèmes d'écoulement par gravité, des systèmes de pompage. Or, tout doit se faire de façon différente, avec des équipements qui sont beaucoup moins développés, étant donné la situation de l'élevage porcin qui, depuis 30 ans, se fait à peu près à 90 %, 95 % sur fumier liquide. Donc, tout a été développé pour gérer du lisier; très peu a été fait encore pour la gestion sur fumier solide. Donc, manipulation de la litière qui est très 790 795

peu mécanisée, ce qui implique une main-d'oeuvre beaucoup plus importante pour la gestion des déjections.

800

Et l'autre point important qu'on a mentionné tantôt, la gestion liquide. Un des avantages, c'est qu'on enlève le fumier très rapidement de la case d'élevage, alors qu'en élevage sur litière, on fait l'inverse, c'est-à-dire qu'on conserve les déjections dans le parc et les animaux y sont présents. Donc, il y a une présence de micro-organismes. Bon, tant que ce n'est pas des pathogènes, il n'y a pas trop de problèmes. Quand on a l'apparition de micro-organismes pathogènes, ça peut devenir sérieux.

805

Donc, rapidement, je présente deux acétates pour terminer: les avantages, les pour et les contres finalement de l'élevage sur litière par rapport à un élevage conventionnel.

810

Premier point qui me semble très important, c'est la réduction des odeurs. Et ça, c'est vérifiable; ça a été mesuré. On parle d'un minimum de 50 % de réduction d'odeur dans ces cas-là. Et ce qui est intéressant aussi, c'est une réduction des odeurs qu'on a à toutes les étapes de la chaîne de gestion, donc autant au bâtiment, à l'entreposage et aux épandages, le cas échéant.

815

Deuxième point important. Dans des régions, premièrement, vous avez entendu parler des régions en surplus qui sont bien connues au Québec, ils ont des volumes imposants de lisier. L'élevage sur litière permet de réduire de beaucoup ces volumes. On parle des réductions de 40 %, 50 % du volume par rapport à un élevage standard, à cause, on l'a vu tantôt, d'une quantité importante d'évaporation d'eau au bâtiment. Donc, c'est cette eau-là qu'on évapore, qui permet de réduire le volume.

820

Le produit qu'on génère, la litière, quand on la sort, c'est un produit qui est beaucoup plus stable parce qu'il a été -- bon, on peut parler, il a eu le temps de vieillir dans les parcs. Il y a eu des transformations chimiques, des transformations biologiques, qui font que la litière, une fois qu'on la sort du bâtiment, c'est un produit qui est plus stable que du lisier. Et par le fait même donc, au moment des épandages, on a une réduction des risques qui sont associés à la contamination de l'eau.

830

Autre point important, qualité intéressante pour les receveurs. Bon, les receveurs, ce sont des producteurs qui cultivent des sols et qui peuvent importer des lisiers ou des fumiers d'autres entreprises, donc ce sont des entreprises qui sont receveurs, peuvent être intéressés par un produit comme celui-là pour diverses raisons, dont, bon, les odeurs toujours, la compaction des sols. Certains sols sont très susceptibles à la compaction. Donc, étant donné le volume beaucoup plus faible et une concentration plus élevée des fertilisants dans la litière, on réduit de beaucoup les épandages. Et c'est un excellent amendement pour le sol, beaucoup de matière organique.

835

Point important également. Dans des régions à forte concentration d'élevage, c'est un fumier qui peut être traité à moindre coût que le lisier. Donc, c'est un produit qui, quand on le

840

845 laisse seul, va composter de lui-même. Il a les caractéristiques essentielles pour avoir un bon compostage. Donc, déjà en partant, on a un produit qui peut se composer lui-même sans ajout et peut nous amener aussi à faire un produit séché et granulé, comme on est en train de développer actuellement pour le traitement de lisier.

850 Et dernier point, le bien-être des animaux. Je risque des fois de mettre -- c'est difficile de se mettre à la place des animaux. À les voir, ils semblent être bien, plus détendus. Par contre, il y a des incidences qu'on va voir sur les inconvénients, où il y a des incidences de maladie qui sont plus élevées. Donc, est-ce qu'il est plus heureux et plus malade? Ça, on ne pourra pas le savoir.

855 Dans les inconvénients maintenant, l'élevage sur litière normalement nécessite des bâtiments adaptés, mais qui sont d'habitude beaucoup plus spacieux, donc demandent une superficie de bâtiment qui est plus élevée qu'un bâtiment conventionnel. Un bâtiment conventionnel, on parle d'à peu près de .75 mètre carré par porc emplacement, alors que dans la litière on peut parler facilement de 1 mètre carré par porc, donc une augmentation d'à peu près 30 %, 35 % de la superficie de bâtiment.

860 Autre point important, disponibilité de litière. Donc, comme monsieur Fillion mentionnait tantôt, quand on s'installe en production porcine et qu'on fait des investissements, on le fait pour du long terme. La litière, on sait qu'il va toujours y en avoir. Le problème, c'est de savoir: est-ce qu'on peut s'assurer d'un prix à long terme?

865 Donc, actuellement, la sciure est très utilisée, c'est un bon matériau pour l'élevage sur litière, sauf que la sciure, comme vous le savez, c'est un produit qui est en demande par plusieurs types d'entreprises, des entreprises de panneaux, etc. Donc, il y a une forte demande pour ces produits-là, ce qui peut faire à long terme augmenter de beaucoup le coût de la litière et perdre à ce moment-là la rentabilité de l'entreprise.

870 Comme on l'a vu tantôt, capacité du système de ventilation et chauffage, évidemment, ça se traduit directement en dollars. On doit augmenter les débits de ventilation pour pouvoir sortir l'humidité des bâtiments. Par le fait même, en augmentant la ventilation en hiver, évidemment on doit chauffer l'air qui rentre; donc, augmentation des débits de ventilation, augmentation du chauffage, augmentation des coûts qui vont avec.

875 Autre inconvénient. On a des pertes d'azote qui sont très élevées au bâtiment. On parle d'à peu près 50 % de perte d'azote au bâtiment, comparativement à peut-être 25 % dans le cas de l'élevage sur lisier. Donc, c'est un moins d'un point de vue agronomique.

880 Autre point négatif, c'est la forme de l'azote qui est volatilisé. Dans les élevages conventionnels sur lisier, l'azote qu'on perd, on le perd essentiellement sous forme d'ammoniac. Donc, le gaz qu'on -- bon, je pense que les gens connaissent l'odeur de l'ammoniac. C'est à peu près le seul gaz azoté qu'on perd dans la gestion standard, alors que dans l'élevage sur litière, on perd effectivement de l'azote par des émissions ammoniacales, mais on perd

également de l'azote sous une forme qu'on ne désire pas, qui est le N₂O, qui est un gaz à effet de serre. Donc, c'est un point qui, à l'heure actuelle, est négatif vraiment pour l'élevage sur litière.

890 Autre point, réduction de la disponibilité des fertilisants. On a mentionné tantôt que la litière est un produit plus stable. Or, ça va avec, les éléments fertilisants sont donc moins disponibles pour les plantes. Donc, c'est un engrais qui doit se gérer différemment du lisier.

895 Le contrôle sanitaire, on en a beaucoup parlé tantôt. Alors, évidemment, vous avez l'image en tête. Les animaux font les déjections dans la litière qui est en permanence dans les parcs, donc, il y a un risque pas nécessairement de contagion mais au moins de perpétuation de la maladie. Donc, un contrôle qui peut s'avérer plus difficile.

900 Augmentation de la main-d'oeuvre qu'on a mentionné tantôt, et augmentation des coûts, ça va de soi pour les différents points qu'on a mentionnés, la main-d'oeuvre, l'achat de la litière et l'énergie.

905 Donc, évidemment, la question, c'est toujours: ça coûte combien de plus? Alors la réponse est toujours la même: ça dépend à quel prix vous pouvez acheter la litière, comment vous pouvez mécaniser. Mais on peut parler, grosso modo, d'environ 4 \$ à 5 \$ de plus par porc produit. Et par contre, dans des régions où vous êtes en surplus, le coût de disposition de la litière va être de beaucoup inférieur au coût de disposition de lisier, que ce soit pour les coûts de transport, pour les coûts de traitement. Donc, c'est un bilan que chaque producteur doit faire dans sa situation.

910 Alors, je vous remercie. Ça a été assez court. Je pense, c'était le souhait d'une de vos représentantes.

LA PRÉSIDENTE :

915 C'était le souhait de la Commission. En fait, les gens sont ici pour poser des questions aussi, alors il faut leur laisser la chance de le faire. En ce qui concerne les questions, je vais d'abord céder la parole à mon collègue, monsieur Beauchamp.

920 Mais avant, j'aimerais demander à madame Brassard, votre présentation s'appelle *La production porcine au Québec*. Cet après-midi, on a eu une distinction qui a été faite entre production totale et inventaire. Alors, j'aimerais savoir si les données qui sont contenues dans votre présentation sont des données d'inventaire. Je voulais m'en assurer.

925 **Mme HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui. En tout temps, je faisais référence aux inventaires. Oui, c'est des données d'inventaire qui ont été recueillies au recensement. Il me semble que c'est le 15 mai 2001.

930 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est bien. Alors, c'était juste pour s'assurer qu'on ne comparera pas des chiffres qui ne peuvent se comparer. Merci.

935 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

940 Une question de définition, madame Brassard. On a eu un certain échange cet après-midi là-dessus et ça ne semble pas clair. Qu'est-ce que vous appelez entreprise familiale? Est-ce que vous vous situez du côté de la taille, du côté de la propriété ou du mode de gestion? Et est-ce que la question, par exemple, de l'intégration, dans un système d'intégration, est-ce que ça détruit le caractère familial ou est-ce que ça met les gens dans une autre catégorie au plan conceptuel?

945

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

950 Ce que je vous ai présenté, c'est une définition qui est basée sur le statut juridique des entreprises telles qu'elles ont été recensées. C'est un statut. Donc, c'est les liens familiaux entre les propriétaires des entreprises. Ça n'a pas de lien direct avec la taille. C'est le choix de définition que j'ai pris, parce que c'est les données que le recensement détermine.

955 Et je vous dirais que l'intégration, ce n'est pas une mesure que le recensement fait. Il n'y a pas d'information dans le recensement sur la propriété des animaux. Le recensement recense les entreprises et leur demande de déclarer l'ensemble des superficies qu'elles utilisent, qu'elles les possèdent ou qu'elles les louent, l'ensemble des animaux qui sont sur cette entreprise, qu'elles en soient propriétaires ou non. Donc, je ne peux pas vous dire si c'est des données intégrées ou s'il y a de l'intégration.

960 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis.

965 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Oui, madame la présidente, j'aurais plus que deux questions. Je vous laisse pleine liberté de m'arrêter si vous trouvez que j'en pose trop.

970 Alors, une première question s'adresserait à monsieur Pigeon. D'abord, vous nous avez parlé de litière et donné peu d'information sur c'est quoi une bonne litière. Et relié à ça, bien, quelle est la disponibilité de bonne litière dans les différentes régions de production porcine au Québec? Je ne sais pas si vous avez ces informations-là, aujourd'hui ou demain?

975 **M. SYLVAIN PIGEON :**

Alors, qu'est-ce qu'une bonne litière? Disons, il n'y a pas de réponse facile, n'est-ce pas, à ça. Or, disons que comme premier choix, comme capacité d'absorption -- enfin, il y a des caractéristiques qu'on recherche évidemment dans une litière: la capacité d'absorption d'eau, la capacité de garder cette eau-là sous pression parce que les animaux marchent sur la litière. Donc, si vous prenez un matériel qui est très absorbant mais qui retient difficilement l'eau, ça veut dire qu'à chaque fois l'humidité ressort.

980 Or, il y a différentes caractéristiques: la pulvérulence, comment la litière se travaille. Comme on a dit tantôt, la manipulation doit se faire avec des chargeurs, tracteurs, des choses comme ça. Donc, ça prend un matériau qui se travaille facilement. Or, c'est pour ça, d'habitude, les premiers choix vont se porter vers des résidus ligneux comme particulièrement la sciure ou un mélange de sciure et de planure.

990 Sèche ou humide, ça a peu d'importance. On a vu plusieurs essais partir avec de la litière qui était sèche et d'autres partir avec de la litière humide. Donc, sèche, on parle des résidus d'usine de transformation de bois, par exemple, des usines de portes et fenêtres qui produisent de la sciure qui est très sèche, à 10 %, 11 % d'humidité, comparativement à des usines de sciage qui vont produire de la sciure humide, donc 45 %, 50 %, 55 %, dépendamment des espèces ligneuses qui sont transformées.

995 Dans les deux cas, on obtient des bons résultats. Tout est en lien avec le système de contrôle de l'atmosphère. Donc, est-ce que les producteurs chauffent et ventilent suffisamment? Est-ce qu'il y a un contrôle? Est-ce qu'il y a un suivi assez serré de la litière. Donc, on voit souvent les producteurs, les premières fois qu'ils font un élevage sur litière, on dit qu'ils manquent leur coup, parce qu'ils n'ont pas su bien contrôler tous les paramètres pour maintenir une litière qui est vraiment portante, sur laquelle les animaux peuvent se déplacer, et qu'il y a un risque minimum d'infection et tout.

1000

1005 La disponibilité, non, comme ça... C'est certain que les régions où il y a beaucoup
d'industries de transformations primaire, secondaire du bois, c'est un plus. Donc, des régions
comme la Gaspésie, malgré les réductions des volumes de CAF et tout, il demeure quand
même qu'il y a des volumes de résidus forestiers qui ne sont pas utilisés, l'Abitibi et le Lac Saint-
Jean. Donc, c'est des régions où il y a des grandes quantités de sciure qui sont produites,
sciure-planure.

1010 Bon, dépendamment de l'importance du cheptel qu'on voudrait transférer ou non sur un
type d'élevage comme ça, par rapport à ce qui se produit en termes de volume de sciure, ce
n'est pas très important pour quelques bâtiments. Mais de mémoire, on avait déjà évalué qu'on
avait un potentiel maximum à l'époque, en 92, à peu près de 30 % de la production de porcs en
1015 engrais qu'on aurait pu éventuellement transférer sur litière. Et ça, c'est en calculant à peu près
la disponibilité de l'ensemble des litières, incluant la paille et d'autres résidus qui peuvent être
utilisés.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1020 Un corollaire que vous étiez en train de répondre. Pourquoi pas la paille? Parce qu'elle
est peu utilisée.

M. SYLVAIN PIGEON :

1025 Oui, de la paille, c'est très possible. On a fait des expériences avec la paille, ça
fonctionne bien. C'est un peu plus difficile à gérer, comme je vous disais tantôt parce que la
paille, c'est une litière qui est plus absorbante que de la sciure. Par contre, elle retient moins
bien son liquide que de la sciure. Donc, sous pression, on va avoir beaucoup de lixiviat. Donc,
1030 quand on fait de l'entreposage par la suite ou même quand les porcs sont dans les parcs, il y a
beaucoup de liquide, de purin qui ressort, contrairement à de la sciure ou de la planure. Mais
c'est très faisable.

1035 Ça se fait beaucoup en France. En France, la paille est beaucoup plus disponible que
les résidus forestiers. Donc, ils travaillent surtout avec la paille. Ils ont des conditions
climatiques un peu plus faciles que nous autres en hiver, évidemment. Mais c'est faisable, il y a
des gens qui le font.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1040 Bien. Une autre question. Je pense qu'elle s'adresse à monsieur Fillion. C'est-à-dire
que j'aimerais avoir un peu plus d'explication sur les modes de gestion des lisiers au bâtiment.
Vous nous avez parlé de planchers partiellement lattés, totalement lattés. Ça va pour la partie
plancher. Mais après, qu'est-ce qu'on fait pour le rendre jusqu'à ce qu'il soit prêt pour
1045 l'épandage peut-être ou des choses semblables? Parce que je pense que ça peut être d'intérêt
pour les gens de savoir qu'il y a pas mal de différence là-dedans.

Je ne voudrais pas qu'on me dise, comme on a dit à certains cet après-midi, pourquoi je pose des questions dont je connais la réponse, mais en tous les cas.

1050

M. ROBERT FILLION :

Disons que cette question-là, pour moi, ça ne relève pas de mes compétences en tant que telles. Je pense que demain, Sylvain va parler des effluents, il va parler de toute la question de la fosse, etc. Donc, indirectement, il va parler de la façon dont les lisiers s'écoulent dans le bâtiment. Donc, je pense qu'il va revenir là-dessus et je pense qu'il a la compétence pour le faire. Tandis que moi, je ne peux que parler plus des méthodes de travail, etc., et tout ce qui comporte un peu la conduite dans l'élevage, etc.

1055

1060

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Bien, d'accord. Je me demandais justement si la partie bâtiment allait être couverte demain, parce qu'on parlait de bâtiment aujourd'hui.

1065

M. SYLVAIN PIGEON :

Oui, je peux le faire succinctement. On n'aura pas d'image qui aurait pu mieux représenter, mais on va faire effectivement un point sur ça, avec un peu la répartition comme on avait déjà évalué il y a quelques années, c'est quoi la proportion qui fonctionne de telle, telle façons.

1070

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Bien. Alors, une autre question. Monsieur Fillion nous a parlé au tout début, dans les années des camps de bûcherons, où le porc était utilisé comme recycleur. Alors, je voudrais savoir, en termes d'aujourd'hui peut-être, est-ce que le porc pourrait être considéré comme un bon recycleur? Et si oui, bien, qu'est-ce qui nous empêche de l'utiliser comme recycleur?

1075

M. ROBERT FILLION :

C'est une bonne question. Je ne me suis pas posé la question jamais. Si on l'utilisait autrement que maintenant, je ne sais pas qu'est-ce que ça pourrait faire au moment présent. On n'utilise plus ce qu'on appelait *la sweet* dans le temps, qui est un produit qu'on allait chercher dans les restaurants, etc., qu'on faisait chauffer, qu'on donnait aux porcs dans des auges, etc.

1085

Donc, actuellement, on n'est vraiment pas équipés pour faire en sorte que le porc devienne un récupérateur. Peut-être que ce serait quelque chose à étudier. Mais pour le moment, ça ne me vient pas à l'idée, pas du tout. Ce qu'on utilise actuellement, c'est des céréales, c'est des aliments secs à 98 %. Il y a des aliments en soupe de temps à autre pour utiliser les sous-produits du lait, le lactosérum liquide, les amidons, ces choses-là, mais on n'a pas énormément de fermes au Québec là-dessus.

1090

1095 Donc, sur les sites que je vous ai parlé tout à l'heure, les 3 000 sites, on en a peut-être l'équivalent d'une cinquantaine de sites qui récupèrent certains sous-produits comme l'amidon et le lactoserum. Donc, ce sont des bâtiments spécialisés dans ce domaine-là. Tous les autres sont équipés pour aller vers l'alimentation en sec et souvent en farine et en granulé.

1100 Donc, ça s'avérerait une modification assez importante des bâtiments pour s'adapter à ça. Mais comme on dit toujours dans ce genre de demande là, c'est toujours une étude qu'il faudrait faire, voir qu'est-ce que ça impliquerait. Je ne peux pas répondre à cette question-là pour le moment, à cette façon-là.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1105 Une dernière question. La question est courte, je pense; la réponse pourrait peut-être être longue. L'influence de l'alimentation sur les déjections, est-ce que vous pourriez nous parler un peu de ceci?

M. ROBERT FILLION :

1110 Bon, l'alimentation versus les déjections, c'est sûr et certain que depuis quelques années, il y a énormément de travail qui se fait là-dessus. Lorsqu'on faisait du porc dans les années 75 à aller à 90, on s'assurait, l'objectif, c'était de faire en sorte que le porc extériorise son potentiel génétique. Donc, on faisait en sorte de donner des aliments avec des formulations dans lesquelles on s'assurait que tous les animaux qu'on nourrissait avaient bien ce qui leur était dû.

1120 Donc, avec les années, depuis une dizaine d'années, on essaie d'enlever des marges de sécurité pour essayer d'alimenter plus précisément les cochons bien proche de leurs besoins. On ajoute des phases dans l'alimentation à l'intérieur des bâtiments.

1125 Je prends l'exemple, par exemple, des productions du porc à l'engraissement. Avant ça, on était à deux aliments pour couvrir tout le cycle d'alimentation; maintenant, on vise à aller vers trois aliments. Puis peut-être dans certains cas, on va jusqu'à quatre, cinq aliments pour rencontrer exactement, le plus près possible, le besoin de l'animal.

1130 On sait que lorsqu'on alimente un animal, il a un besoin particulier une journée. Le lendemain, ce n'est pas nécessairement le même. Donc, on fixe un standard et on alimente ce porc-là en fonction de ce standard-là pour la période donnée. Donc, plus on augmente les périodes, plus on vient préciser l'alimentation de l'animal.

 Donc, au niveau des acides aminés et des protéines, on est plus serré. Et au niveau du phosphore aussi, la même chose. Donc, dans les aliments, on essaie d'être plus près encore du besoin de l'animal, de préciser exactement la quantité qu'il consomme pour être le plus

1135 proche possible de ça, on met les quantités de phosphore le plus près pour aller chercher le potentiel des animaux.

1140 Mais en même temps, on va utiliser des produits comme la phytase à l'intérieur de l'aliment pour réussir à diminuer la quantité de phosphore minéral à ajouter à la ration. Donc, la phytase est un enzyme qui aide à assimiler le phosphore des céréales et des ingrédients que l'on apporte. Donc, on essaie de travailler actuellement sur plusieurs facteurs en même temps pour réduire les rejets à la source.

1145 Il y a un autre point qui est important aussi. On sait qu'avec les années, à mesure qu'on améliore nos animaux, nos animaux croissent et, à ce moment-là, ils s'améliorent sur la conversion alimentaire. Donc, plus les animaux sont sélectionnés, ça leur prend moins d'aliments pour faire ça. Donc, plus on améliore la conversion alimentaire, c'est-à-dire la quantité d'aliments qu'on a besoin pour faire un kilo de viande, plus on l'améliore, plus on réduit les rejets en particulier de cet animal-là, animal pour animal.

1150 Donc, il y a toute une série de moyens qui sont pris actuellement pour faire en sorte de diminuer les rejets à la queue de l'animal, comme on emploie souvent l'expression, donc à la sortie de l'animal.

1155 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1160 Monsieur Dumais.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1165 Deux questions pour monsieur Pigeon. La description que vous avez faite du système sur litière et celle qui a été faite de gestion liquide des déjections permettent de croire qu'il est à toutes fins pratiques de convertir un bâtiment érigé pour une fin à une autre fin. Est-ce que je me trompe en ayant cette compréhension-là de la situation?

1170 Et ma deuxième question, quand vous avez parlé de la gestion sur litière, vous avez parlé d'un coût de 5 \$ environ. J'ai compris que c'était le coût de la litière comme telle. Par contre, vous avez parlé d'une taille accrue des bâtiments. Alors, est-ce qu'on a déjà fait une évaluation de tous les coûts qu'entraînerait une gestion sur litière versus une gestion sur fumier liquide?

1175 Et d'après vous, est-ce la raison, un coût important différencié qui expliquerait le peu de popularité à l'heure actuelle de la gestion sur litière?

M. SYLVAIN PIGEON :

1180

Effectivement, quand on voit les bâtiments, on voit que la conception est complètement différente, donc, c'est difficilement pensable de transférer d'un bâtiment sur lisier et d'aller sur litière.

1185

Donc, il faut voir que la litière a quand même une certaine épaisseur. On peut parler facilement de 30 à 40 centimètres. Donc, si vous voulez transférer un bâtiment qui était sur lisier, vous devez penser au dégagement du bâtiment. Donc, vous allez perdre rapidement 1 pied, 30 centimètres sur le dégagement.

1190

Déjà, en tout cas, au Canada, on est peu porté sur des dégagements verticaux dans les bâtiments, beaucoup moins qu'en Europe. Et donc, en plus, si on doit rajouter 1 pied de litière, alors c'est très difficile à partir de ce moment-là de contrôler l'ambiance du bâtiment. La partie vide dans le bâtiment devient trop étroite pour pouvoir faire des bons mélanges d'air. Donc, de passer de un à l'autre, c'est à peu près impensable.

1195

Les premiers essais qui se sont faits sur litière, ça a été la plupart du temps des anciennes étables, donc pour du bovin laitier, qui ont été transformées en élevage porcin sur litière. Donc, la plupart, en fait les données qu'on a de ces premiers élevages-là montrent que ça ne fonctionne pas très bien. Les anciens bâtiments laitiers n'étaient pas faits pour assurer de la bonne ventilation comme les bâtiments porcins le sont aujourd'hui. Donc, c'était déjà pas très bon de commencer de cette façon-là.

1200

1205

Or, je ne pense pas qu'on puisse passer d'un bâtiment à l'autre, d'un type de gestion à l'autre. C'est un peu pour ça qu'on mentionnait tantôt, quand on doit investir pour vingt ans, on doit s'assurer qu'on va être capable d'opérer sur cette base-là pendant vingt ans. Donc, je pense que ça répond assez bien à la première question.

1210

La deuxième. Les coûts que j'ai mentionnés, ce n'est pas le coût de la litière, c'est vraiment la différence de coût total, incluant la gestion. Parce qu'effectivement, les coûts ont été évalués dans quelques projets, donc des projets qui ont été suivis, où on a isolé comme il faut le temps qui avait été requis pour faire les différentes opérations.

1215

Donc, le 5 \$ que je mentionnais tantôt, c'est bien la différence totale, incluant le coût de la litière, la gestion de main-d'oeuvre et en excluant -- parce que c'est trop difficile par la suite de dire, bon, pour la disposition maintenant, qu'est-ce qui arrive. Pour la litière, on connaît c'est quoi le coût de traitement de litière, parce qu'actuellement ça se fait. Les producteurs envoient leur litière dans des centres de compostage. Donc, on sait combien ça coûte aujourd'hui pour traiter une litière.

1220

Dans le cas du lisier, on n'est pas encore rendu à sortir des chiffres qui se vérifient. Possiblement que ça va être beaucoup plus que le coût pour traiter la litière. Ça, c'est certain.

1225 C'est pour ça que je mentionnais tantôt, ça peut être quelque chose d'intéressant dans des régions où ils sont en surplus. Parce que la suite de ça, le traitement de la litière, c'est déjà un coût qui a été absorbé par le producteur avec l'achat de la litière, la ventilation et tout ça. Et rendu avec le produit, et bien, là ça coûte moins cher à traiter.

Donc, sur cet aspect-là, on peut parler de 5 \$ du porc, qui comprend tous les pors, les contres, sauf pour la disposition. Ça, ça fait deux. Puis troisième?

1230 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Est-ce que, d'après vous, ce sont les différentiels de coûts qui expliquent le peu de popularité de l'élevage sur litière actuellement?

1235 **M. SYLVAIN PIGEON :**

Je ne pourrais pas dire que c'est ça en priorité. Je pense que dépendamment des régions, il y a différentes raisons.

1240 Il y a des producteurs qui m'ont déjà dit que chez eux, la litière était trop chère. C'est un produit qui était très en demande. Donc, en partant, c'était trop cher. D'autres producteurs dans le Bas-du-Fleuve qui ont deux engraissements actuellement de 1 000 places, qui eux ont de la litière à bon marché et qui étaient prêts à faire le travail supplémentaire, donc eux sont allés sur ça. D'autres nous ont dit: *Bien, on est allés sur ça parce qu'on n'avait pas le choix.
1245 Puis on trouve que c'est beaucoup de travail.+

Je pense que toutes les réponses sont possibles à ça. Il y a les aspects sanitaires qui deviennent de plus en plus importants actuellement. Donc, ces différents paramètres vont motiver un producteur à aller ou non vers la litière. Mais je ne pense pas qu'il y ait, en tout cas à
1250 ma connaissance, d'un point majeur où tous les producteurs s'entendent pour dire que c'est à cause de ça qu'on ne fait pas de la litière. C'est plutôt un ensemble de paramètres, dépendamment d'où le producteur est situé.

1255 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'on peut penser que c'est une gestion qui peut disparaître à moyen terme, la production avec litière?

1260 **M. SYLVAIN PIGEON :**

Je n'ai pas ma boule de cristal, malheureusement. Je pense qu'il va toujours en demeurer, ne serait-ce que par la production dite biologique.

1265 Donc, il y a des groupes qui produisent du porc biologique qui, presque par définition, ne peuvent pas aller sur l'élevage sur lisier, donc vont aller vers des modes d'élevage soit sur fumier solide, soit sur litière. Il y a une différence entre les deux. Fumier solide, c'est du fumier un peu comme dans les étables laitières qu'on va évacuer à tous les jours, contrairement à de la litière qui est maintenue en place.

1270 Les producteurs qui produisent sur la litière, la plupart sont très contents de le faire et ne reviendront pas à une gestion sur lisier. Donc, pour leur goût à eux autres, ils aiment bien ça.

1275 Maintenant, ce qui pourra arriver éventuellement, ça, on ne le sait pas encore, c'est toutes les contraintes sur les aspects sanitaires. On a vu tantôt, il y a des incidences particulièrement un peu sur la salmonelle, je pense. Je ne suis pas très connaissant, quelqu'un peut-être pourrait nous dire ça éventuellement. Mais il y a des incidences sur certains types de maladies qui sont plus importantes dans le cas d'élevage sur litière et qui pourraient effectivement empêcher le développement d'une façon ou d'une autre.

1280 **LA PRÉSIDENTE :**

 Merci.

1285 Alors, on va prendre une pause de quinze minutes. Je vous invite, pour ceux qui sont intéressés, à vous inscrire au registre. Et on poursuit, après la pause, avec vos questions.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

(REPRISE DE LA SÉANCE)

1290

LA PRÉSIDENTE :

On reprend. Nous avons quelques personnes d'inscrites au registre. Alors, j'invite madame Annie Chouinard, citoyenne de Chambly.

1295

Mme ANNIE CHOUINARD :

Madame la présidente, messieurs les commissaires!

1300

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir.

1305

Mme ANNIE CHOUINARD :

Bonsoir. Ma première question, c'est juste parce que j'essaie de comprendre quelque chose. Quand on parle d'élevage sur litière, pour moi, un cochon, qu'il soit sur litière ou qu'il soit sur plancher latté, il va produire les mêmes déjections, n'est-ce pas? Donc, quand on a parlé tantôt qu'il y avait une différence au niveau des nitrates, ça, je peux le comprendre, mais il n'a pas été question des phosphores. Et puis quand on sait qu'avec le nouveau règlement, on parle que c'est surtout les zones de surplus, on parle surtout de phosphore. Et on parle aussi d'épandage sur litière et le lisier, c'est la même chose, alors, pour moi, j'essaie de faire le lien.

1310

Est-ce que parce qu'on est sur litière, on va aussi diminuer les phosphates, je ne sais pas, ou est-ce que ça peut produire autant? Je suis un peu mêlée. J'essaie de voir l'impact que ça pourrait avoir sur l'eau ou quoi. Est-ce que ça fait vraiment une différence au niveau de la pollution?

1315

LA PRÉSIDENTE :

1320

D'accord, on va aller demander à monsieur Pigeon s'il a une réponse.

M. SYLVAIN PIGEON :

1325

Oui. Alors, comme je mentionnais tantôt, en ce qui touche l'aspect quantitatif des fertilisants, donc on peut se limiter à azote, phosphore, mais essentiellement la distinction qu'il faut faire entre azote et phosphore, c'est qu'il y en a un qui est volatil. L'azote est volatil, donc on peut le perdre. C'est un gaz à l'état naturel, donc on peut le perdre facilement. Contrairement à à peu près tous les autres paramètres qu'on va mesurer, phosphore, potassium, calcium, magnésium, etc. qui ne sont pas des éléments qui sont volatils. Donc, s'ils sont dans le lisier liquide, ils vont être dans la litière. Ça, il n'y a aucun problème, vous pouvez être assurée de ça.

1330

1335 La seule différence qu'on retrouve, en termes quantitatifs, c'est relativement à l'azote. Donc, on a mentionné tantôt que dans la litière, on a à peu près le double de perte d'azote par rapport au lisier. Donc, si on met 25 % de perte pour un lisier, on aura 50 % de perte pour la litière. Et ça, on part des mêmes déjections. Donc, à partir de ce moment-là, il y a une différence sur les pertes d'azote uniquement. Pour le reste, c'est exactement la même chose.

1340 Et vous devez ajouter un peu, ce qui n'est pas beaucoup mais en fait il faut en tenir compte pareil, ce qui provient de la litière elle-même. Donc, si c'est de la paille, si c'est des résidus forestiers, ces éléments-là contiennent également des fertilisants: azote, phosphore. Donc, il faut en tenir compte. Normalement, les analyses de fumier que vous allez faire vont prendre ça en compte directement. Donc, ça, c'est la première partie de la question, je pense.

1345 La deuxième partie, est-ce que ça a un impact sur deux aspects: la fertilisation et l'environnement? Sur la fertilisation, ce qu'on mentionnait tantôt, c'est que dans une litière, les éléments sont plus stables. Donc, on doit tout de suite comprendre qu'en termes de fertilisants, c'est des éléments qui vont être disponibles à long terme.

1350 Donc, ce n'est pas une litière qu'on va utiliser pour fertiliser des cultures qui sont exigeantes rapidement comme le maïs, les céréales. Donc, on doit penser plus une fumure de fond qui va libérer lentement des phosphores, de l'azote, etc, par rapport au lisier qui, lui, la forme sous laquelle les éléments nutritifs se retrouvent, c'est des formes qui sont beaucoup plus facilement assimilables par les plantes, donc va réagir plus proche d'un engrais minéral que d'un engrais organique.

1360 Donc, un lisier est plus riche en certains types de fertilisants qui sont facilement disponibles mais qui, en même temps, comme ils sont facilement disponibles, ils sont aussi facilement lessivables, on peut les perdre plus facilement dans l'environnement.

1365 Donc, c'est pour ça un peu, il faut faire attention quand on parle des deux. Ce n'est pas le même produit qu'on a à traiter. Un qui est beaucoup plus stable, donc qui est plus un engrais à effet à long terme. L'autre, c'est un lisier qui est moins stable, donc qui peut fournir plus rapidement les fertilisants aux cultures.

Mme ANNIE CHOUINARD :

1370 À ce moment-là, est-ce qu'on peut considérer que les deux sont quand même des fertilisants organiques?

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Pigeon.

1375

M. SYLVAIN PIGEON :

Oui, dans une certaine limite. Les études sur X je ne suis pas agronome mais il y en aura peut-être dans la salle X les études sur la fertilisation à base de lisier tendent à montrer qu'il y a peu d'enrichissement de matière organique dans le sol par des apports prolongés et continus.

1380

Donc, en termes d'engrais, ça n'a pas une valeur sur la base de la matière organique qui est très élevée. Il faut bien comprendre, un élevage sur litière, on apporte du carbone, on apporte de la litière; donc, c'est de la matière organique qu'on rajoute aux déjections. Donc, c'est clair qu'on en a plus avec un élevage sur litière. Ça, ça va de soi.

1385

Mme ANNIE CHOUINARD :

D'accord, ça répond à ma première question.

1390

LA PRÉSIDENTE :

Un instant, monsieur Beauchamp voudrait poursuivre.

1395

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Et la deuxième partie que vous avez annoncée? Vous avez parlé en termes de fertilisation et en termes d'environnement. Vous avez dit: *Il y a deux effets: un, fertilisation; l'autre, environnement.+ Parce que madame a posé la question: quel effet sur l'eau, par exemple.

1400

Alors, le produit litière, est-ce qu'il est plus facile ou moins dangereux pour l'environnement? Est-ce qu'on en dispose différemment? Quel est son plus ou son moins?

1405

M. SYLVAIN PIGEON :

Bon, je pense qu'on doit, les deux, on doit en disposer selon leur composition. Un lisier, on ne doit pas l'épandre n'importe quand, parce qu'on sait qu'il contient des éléments minéraux qui sont comme des engrais minéraux, particulièrement pour la partie azotée qui est facilement transformable et qui peut se solubiliser facilement par la suite. Donc, on doit appliquer généralement un lisier quand les cultures ont besoin d'azote. Si on le fait en dehors de cette période-là, la forme sous laquelle l'azote est présente dans le lisier va se transformer rapidement sous forme de nitrites, nitrates, qui eux vont être facilement lessivés.

1410

1415

Donc, si on fait une application d'automne, par exemple, où les cultures n'ont plus de croissance, alors l'azote qu'on va appliquer va se transférer, va se transformer sous des formes d'azote qui sont lessivables et qui vont aller rejoindre les nappes: soit les nappes souterraines, soit les nappes d'autres surfaces.

1420

Par contre, s'il est appliqué au bon moment, dans des conditions hydrologiques intéressantes, c'est-à-dire que la nappe d'eau n'affleure pas votre sol, donc quand vous mettez votre lisier, il n'est pas rendu directement dans la nappe, donc votre nappe est rendue déjà à 1 mètre sous le sol ou au moins 60 centimètres, à ce moment-là l'azote n'aura pas le temps de migrer jusqu'à la nappe d'eau, il va être transformé puis il va être tout de suite accaparé par la plante. Mais si la plante n'est pas en croissance, il va continuer sa migration vers les eaux souterraines ou bien, bon, indirectement vers les eaux de surface, s'il y a un système de drainage souterrain, ça va emprunter le drain souterrain pour sortir.

1425

1430

L'autre aspect X là, on vient de parler plus de la partie azote X il y a la partie phosphore qui est très différente. Le phosphore est généralement un élément qui est peu mobile dans le sol, donc qui ne va pas se lessiver facilement, donc qui ne va pas passer à travers le sol pour aller rejoindre la nappe d'eau souterraine. Par contre, c'est un élément qui est attaché aux particules de sol, donc qui va être très sensible à de l'érosion de sol ou à du ruissellement de surface.

1435

Sous forme d'engrais, je dirais sous forme de litière, généralement le phosphore va être déjà attaché à des particules relativement grossières. Donc, il va être plus difficilement mobilisable vers les cours d'eau qu'il l'est dans un lisier, par exemple.

1440

Donc, c'est les aspects -- il faut voir, tout est question d'utilisation au bon moment de chacun des produits.

LA PRÉSIDENTE :

1445

Madame Chouinard, vous avez une seconde question?

Mme ANNIE CHOUINARD :

1450

Oui. L'autre question, je ne sais pas comment m'exprimer trop trop parce que, pour moi, c'est vague.

1455

Quand on parle de diminution d'odeur au niveau de la litière, madame la présidente, pour moi, 100 cochons ou 200 cochons, c'est la même mosus d'odeur qui va sortir en bout de ligne. Donc, j'ai un petit peu de difficulté à comprendre ça. Et puis en plus de ça, on me dit que le bois utilisé peut être transformé en compost. Mais quand on sait qu'à Saint-Basile-le-Grand, présentement, ils sont en train de X excusez-moi l'expression X mais foutre à la porte la

compagnie de compostage parce que les odeurs sont intolérables, je me demande comment qu'on fait pour quantifier que les odeurs sont diminuées.

1460

LA PRÉSIDENTE :

Alors, c'est monsieur Pigeon qui peut tenter une réponse? D'accord, oui, allez-y.

1465

M. SYLVAIN PIGEON :

Je vais tenter la réponse. C'est un petit peu complexe, un peu technique, mais il y a deux choses qu'il faut voir dans la différence entre un élevage sur fumier liquide quel qu'il soit et un élevage sur fumier solide quel qu'il soit, que ce soit du fumier solide de bovin, que ce soit de la litière.

1470

Dans les deux cas, la différence -- il y a deux éléments différents. Premièrement, la présence d'oxygène ou d'air. Dans le lisier, c'est un milieu qu'on appelle anoxique, c'est-à-dire si vous mesurez l'oxygène qui est présent dans le lisier, vous allez lire à peu près 0, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'oxygène dans le lisier. Dans le cas d'un fumier solide et dans le cas d'une litière, vous avez, à cause de la structure du produit, vous avez une certaine diffusion d'air dans le fumier, donc vous amenez de l'oxygène.

1475

Cette différence-là est fondamentale parce que tout ce qui suit la dégradation des produits qu'on sent, par exemple, du fumier, la dégradation de ces produits-là mène à des sous-produits complètement distincts. La dégradation en voie anaérobie, sans oxygène, donc le lisier, va vous apporter des produits qui sentent très fort, des acides gras volatils, des choses comme ça, du mercaptan et tout ça. Ça sent très fort.

1480

La chaîne qu'on appelle plus aérobie vous amène vers d'autres types de produits qui sont majoritairement de l'eau, du gaz carbonique et des composés azotés, beaucoup d'ammoniac, des choses comme ça, donc des gaz, à part l'ammoniac, qui sentent très peu.

1485

Ça, je dirais, c'est surtout cette explication-là qui fait qu'une gestion sur fumier solide, une gestion sur litière va toujours générer moins d'odeur qu'un élevage sur lisier, cheptel égal. D'accord?

1490

Mme ANNIE CHOUINARD :

Je ne suis pas sûre de bien comprendre, mais...

1495

LA PRÉSIDENTE :

Qu'est-ce que vous ne comprenez pas?

1500

Mme ANNIE CHOUINARD :

1505 Pour moi, pour le côté à la ferme, je le comprends, c'est-à-dire je comprends avec les explications de monsieur le pourquoi que ça va sentir moins fort si j'entre dans une porcherie sur litière que sur une porcherie sur plancher latté. Mais par contre, en bout de ligne, la transformation, pour moi, après ça, un coup qu'elle est dans le champ, je vais dire comme on dit, ça ne sent pas très bon. Mais si je m'en vais au site de compostage, ça ne sent pas meilleur, pour moi, non plus.

1510 Ça fait qu'à ce moment-là, est-ce qu'on considère, au niveau après, que les odeurs sont les mêmes ou est-ce qu'on considère encore qu'il y a 50 % de moins? C'est là où est-ce que j'ai le plus de misère à faire le lien.

1515 Pour moi, quand on me dit que c'est 50 %, moi, je le voyais sur la production de A à Z, la queue du cochon, comme j'entends souvent dans le monde porcin, la queue du cochon à la fin du traitement. Moi, c'est comme ça que je l'avais compris.

LA PRÉSIDENTE :

1520 En d'autres termes, monsieur Pigeon, il demeure des odeurs quel que soit le mode de production. Ça, on s'entend là-dessus?

M. SYLVAIN PIGEON :

1525 On s'entend sur ça.

LA PRÉSIDENTE :

1530 Mais ce que vous dites, c'est que les odeurs d'une production sur litière seraient moins élevées que les odeurs d'une production lisier.

M. SYLVAIN PIGEON :

1535 Oui, oui. Ça, c'est des choses qui ont déjà été mesurées, pas par des senseurs chimiques mais bien par des panels. Donc, c'est des gens qui se sont dévoués à la tâche et qui ont senti différentes odeurs, et ils en ont conclu d'une réduction d'odeurs d'un facteur 50 %. Et ça, c'est une réduction qui suit. C'est-à-dire dans le cas du lisier, je dirais, le phénomène empire.

1540 Parce que la dégradation au bâtiment, c'est le début de la dégradation qu'on sent. Et après ça, la dégradation continue et les gaz qui sont formés demeurent en suspension dans le lisier, c'est-à-dire qu'ils restent dans la masse de lisier. Ça diffuse un petit peu lentement en surface. C'est pour ça qu'une structure d'entreposage, ça va toujours sentir un peu parce qu'il y a quand même des gaz qui sont formés dans le fond et qui vont migrer un petit peu en surface et
1545 qui vont s'échapper.

1550 Sauf que quand vous arrivez à l'épandage, ce qui arrive, c'est que vous brassez tout ça. Vous allez épandre. Donc, là, tous les gaz qui étaient en solution dans votre masse, vous faites brasser ça. Donc, ils ont la chance de sortir tout le monde en même temps. Et c'est là, ça donne une impression d'odeur un petit peu plus intense.

LA PRÉSIDENTE :

1555 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1560 Oui. Dans le prolongement de la question de madame maintenant, son expérience qu'elle a par rapport à une usine de compostage, si je comprends bien, dans le coin, elle dit: *Ça, ça sent très mauvais.+ Est-ce que le type de compost produit par une litière s'apparente à un site de compostage à haute dimension, si je comprends bien, dans votre municipalité, est-ce qu'il y a un comparable là?

M. SYLVAIN PIGEON :

1565 Je ne suis pas spécialiste en compostage, il va sans dire, mais je ne sais pas qu'est-ce qu'ils compostent. Donc, ça, c'est un premier élément. Il faut voir c'est quoi qu'ils compostent.

1570 Parce que pour avoir visité des sites de compostage, pour en avoir fait moi-même sur de la sciure de litière, il y a des odeurs qui sortent pendant une journée ou deux, à peu près. Et après ça, c'est une odeur de terreau à peu près, après deux jours. Dans ce type de production là, c'est la même chose. Un site de compostage que j'avais visité dans le Bas-du-Fleuve, c'était la même chose.

1575 Même, une fois le produit mélangé, le lisier avec la sciure, on pouvait prendre ça dans la main et déjà les odeurs étaient de beaucoup réduites. Donc, le carbone qu'on retrouve dans les produits forestiers, dans les sous-produits ligneux, semble servir de tampon pour ces gaz-là, mais je ne m'aventurerai pas plus loin.

1580 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand vous dites que les odeurs étaient réduites au bout de deux jours, c'est dans la mesure où il n'y a rien qui se rajoute là.

1585 **M. SYLVAIN PIGEON :**

C'est ça.

1590 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est quantité égale, d'accord.

Merci, madame.

Monsieur Claude Grégoire. Bonsoir!

1595 **M. CLAUDE GRÉGOIRE :**

Bonsoir! Bon, une question peut-être simple. Les questions semblent simples, les réponses compliquées. Ça a affaire avec la structure des bâtiments, les porcheries, et la santé humaine, la santé animale.

1600

Quelles sont les différences et les ressemblances des exigences sanitaires, de un, pour les porcs et les humains en porcherie? Ils partagent le même environnement pendant plusieurs heures, durant un quart de travail. Et dans un deuxième temps X ce n'est pas la deuxième question, j'en ai deux X et les proches du travailleur, soit après le travail, il a des contacts avec sa famille, des amis, des étrangers. Comment fait-on en porcherie pour assurer ou minimiser contre les infections et les atteintes à la santé?

1605

LA PRÉSIDENTE :

1610 Alors, monsieur Fillion, est-ce qu'il est possible en relation avec...

M. ROBERT FILLION :

1615 Je n'ai pas cette compétence de répondre à cette question. Je pense que vous avez une session santé qui va venir.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1620

M. ROBERT FILLION :

Il y a des gens, des médecins vétérinaires et des médecins qui vont pouvoir répondre. C'est leur spécialité.

1625

LA PRÉSIDENTE :

Tout à fait.

1630

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

Mais la question, il y a une nuance ici, je demande la conception de la porcherie, dont monsieur Fillion pourrait avoir les connaissances.

1635

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça. En fait, c'est dans la conception -- vous, c'est la conduite d'élevage. En fait, c'est comment on gère un élevage à l'intérieur d'un bâtiment. Mais dans la conception d'un bâtiment, quelles sont les mesures qui sont prises justement pour améliorer le bien-être des animaux ou pour assurer le moins d'impact possible sur la santé des travailleurs qui vont travailler à l'intérieur de ces porcheries?

1640

M. ROBERT FILLION :

Comme je vous dis, je ne ferai pas le lien avec la santé des travailleurs. Mais ce que je peux dire, c'est que les gens qui conçoivent des structures et des chaînes de bâtiments vont essayer X je parle dans le domaine du lisier, je ne parle pas du côté des litières, mais je parle globalement au niveau des lisiers X on va essayer de trouver des nouvelles façons de faire en sorte que ça va diminuer les odeurs, etc.

1650

Je parlais tantôt, lors de mon exposé, par exemple, d'installer dans les nouveaux bâtiments des raclettes qui passent sous les planchers lattés pour pouvoir sortir le plus rapidement les lisiers... pas les lisiers, mais les déjections, je devrais dire, parce que le lisier, c'est une transformation des déjections. Alors, on sort les déjections le plus rapidement possible. Donc, actuellement, c'est des procédés qu'on essaie de mettre le plus général dans presque toutes les nouvelles constructions.

1655

Quand il s'agit dans les vieilles constructions, c'est sûr que si on est déjà installé X et demain, Sylvain va en parler X avec des dalots en dessous, donc on ne peut pas installer des raclettes en dessous de ça. Donc, les bâtiments qui sont déjà en place, il n'y a pas beaucoup de choses à faire. Sauf que tous les nouveaux bâtiments, bien, il y a toute une série d'autres éléments qui vont être là pour réduire, par exemple, les odeurs ou réduire les rejets d'eau, les gaspillages d'eau.

1660

1665 Par exemple, comme je disais tout à l'heure, bien, on sait qu'il y a de l'eau dans des
porcheries. Par exemple, bon, au lieu d'installer ce qu'on appelle une tétine qui n'a pas un
contenant en dessous, bien, le porc boit directement sur une espèce de tétine, comme une
suce qu'on appelle, et à ce moment-là, il peut jouer, il peut gaspiller de l'eau, etc. Donc, de
1670 plus en plus, on n'installe plus ça. On enlève ça complètement, on met plutôt ce qu'on appelle
un bol économiseur d'eau. On met cette tétine ou ce qu'on appelle un pousse-mouilleur à
l'intérieur d'un contenant pour que l'eau reste là. Ça, c'est un exemple d'une autre pratique
qu'on essaie d'installer.

1675 Donc, actuellement, les ingénieurs ou ceux qui conçoivent des bâtiments essaient de
trouver des solutions pour justement faire en sorte, dans les bâtiments qui vont venir dans le
futur, d'être au minimum des odeurs, autant pour l'animal que pour l'humain.

LA PRÉSIDENTE :

1680 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1685 Je voudrais reprendre votre question. Ce qu'il demande aussi, c'est dans la construction
donc du bâtiment, dans l'organisation du bâtiment, qu'est-ce qui est pensé spécifiquement par
rapport à la santé humaine en relation à la santé animale? Je pense que c'est ça le fond de sa
question. Même s'il est convenu qu'il y aura une thématique là-dessus et des experts, est-ce
qu'en termes de gestion du bâtiment, il y a quelque chose qui est pensé pour protéger le
travailleur, pour protéger le porc.

1690

M. ROBERT FILLION :

1695 D'accord. Globalement, comme je vous disais, au niveau des équipements, on fait en
sorte de diminuer ça et pour l'animal et pour le travailleur. Mais aussi en plus, actuellement, il y
a des recommandations de faites aux éleveurs de façon à s'aider de moyens autres. Par
exemple, lorsqu'ils manipulent des aliments avec de la poussière, de mettre des masques ou
des choses comme ça. Il y a des choses qui se font à l'intérieur des bâtiments pour justement
aider à améliorer. Donc, il y a une conscientisation de plus en plus grande à protéger la santé
aussi des travailleurs. Et c'est surtout une question de poumons, on pourrait dire, au niveau des
1700 poussières, au niveau de l'air, etc., des gaz, etc.

Alors, moi, quand on passe à ce côté-là, ce n'est pas ma spécialité. Donc, je ne veux
pas toucher à ça parce qu'il y a des gens qui vont venir vous en parler.

1705 **M. CLAUDE GRÉGOIRE :**

J'enchaîne de nouveau sur ce même sujet.

LA PRÉSIDENTE :

1710

Oui.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

1715

D'abord, je vais reformuler. Bon, d'abord, vous êtes au courant peut-être des situations, des conditions actuelles. Vous en avez suggéré quelques-unes. Vous avez parlé de poussières. Il y a aussi tout l'aspect biologique, les espèces chimiques qui se retrouvent dans la porcherie, les médicaments et tout.

1720

Est-ce que vous avez été approché par ceux qui se préoccupent de ça, pour justement refléter dans votre conception les structures qui viendraient amenuiser, diminuer les phénomènes, ou est-ce que les bâtiments actuels répondent en grande partie à ces inquiétudes? Je ne sais pas, est-ce qu'on est parfait, maintenant, ou presque?

1725

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Fillion.

M. ROBERT FILLION :

1730

On n'est jamais parfait, c'est sûr et certain. On essaie toujours de faire ce qu'on peut de mieux. Lorsqu'il y a conception de bâtiments, généralement, il y a toute une série de recommandations de faites par les médecins vétérinaires, par exemple, pour...

1735

Je prends l'exemple, par exemple, des médicaments. Bon, il y a toute une série de façons de faire, lorsqu'on construit le bâtiment, pour qu'il y ait une salle pour placer les médicaments à part, etc., tous les produits qui peuvent être assez dangereux.

1740

Par exemple, je prends les produits de nettoyage. On disait tout à l'heure, comme la désinfection, donc lorsque les procédés sont mis en place, bien, il y a des recommandations de faites avec les produits. Les gens doivent porter des masques. Il y a des choses pour faire la désinfection, parce que c'est des produits forts.

1745

Donc, ce qu'on veut, c'est nettoyer complètement les planchers, nettoyer la salle du mieux que l'on peut. On fait tremper un peu. On prend des pompes à haute pression et on essaie de décoller, s'il y a des petits morceaux de fumier ou des choses comme ça qui pourraient rester, pour enlever complètement les microbes. Puis là, après ça, on va faire en sorte de placer des produits pour tuer les microbes qui sont là-dedans.

1750

Comme je vous dis, il y a toute une façon de faire que les médecins vétérinaires recommandent pour bien faire le travail.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

1755 D'accord, ça impacte sur les choix de matériaux.

LA PRÉSIDENTE :

1760 Monsieur, s'il vous plaît, c'est à moi que vous vous adressez.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

1765 Excusez. Oui. D'abord, il y a des choix de matériaux à faire qui portent à certaines facilités pour se rendre à des buts, j'imagine. D'abord, ça, c'est la première question.

1770 La deuxième, je suis tombé sur, si je pourrais, la phytase. On a parlé de phytase tantôt pour réduire le phosphore qui sort de la porcherie. Il y a une question qui est reliée à ça. J'ai lu certaines choses, je n'ai pas la réponse, j'ai la chance de demander la question.

1775 Si le phosphore phytasé X je manque de vocabulaire dans ça X la phytase qui ne se rend pas dans le lisier, il reste dans le cochon ou que... c'est quoi son sort? Le phosphore qui est phytasé, est-ce qu'on le retrouve dans nos saucisses? Où est-ce qu'il est rendu?

LA PRÉSIDENTE :

1775 Monsieur Fillion. Donc, la phytase est introduite dans la nourriture que l'on donne, dans l'alimentation. C'est un enzyme?

M. ROBERT FILLION :

1780 C'est ça. C'est un enzyme qu'on introduit dans l'alimentation à une certaine quantité, soit sous une forme sèche ou sous une forme liquide. Cette phytase-là, c'est un produit qui est déjà dans la plante. Dans la plante, il y a déjà des produits qui se rapprochent de la phytase. L'enzyme ne fait qu'améliorer cette digestibilité du phosphore.

1785 Donc, le retrouver quelque part, ce n'est pas son rôle. C'est des procédés chimiques. Il y a comme un procédé qui fait que, en gros, ce produit, cet enzyme-là va améliorer la digestibilité du phosphore. C'est ça, en gros.

1790 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va, monsieur?

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

1795

Non, non. C'est bien le phosphore phytasé qui m'intéresse. Le phytase, c'est un enzyme protéique qui se fait digérer, j'imagine, par le porc ou par nous, finalement. Mais le phosphore qui ne se retrouve plus, et c'est 50 % du phosphore apparemment, ne se retrouve plus dans le lisier, il est où? C'est du phosphore. C'est un phosphate quelconque.

1800

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Fillion.

1805

M. ROBERT FILLION :

En général, je ne sais pas si on se comprend bien, mais de façon générale, lorsqu'on place la phytase dans un aliment en particulier, l'objectif, lorsqu'on place cette phytase-là, c'est de diminuer environ de .1 % les niveaux de phosphore.

1810

Au lieu, par exemple, d'utiliser dans une ration standard .5 % de phosphore, on met de la phytase à l'intérieur et, à ce moment-là, on diminue la quantité de phosphore qu'il y a dans l'aliment de .5 à .4. Et l'enzyme fait, en étant présent, fait le même travail au niveau du phosphore que l'animal a besoin. Donc, autrement dit, le phosphore qui est dans la plante est plus assimilable.

1815

LA PRÉSIDENTE :

Est davantage assimilable, vous voulez dire? Est plus...

1820

M. ROBERT FILLION :

C'est ça, il est plus assimilable. À ce moment-là, ça fait exactement le même rôle. Autrement dit, on utilise un aliment à .5, et si on met de la phytase, on peut en mettre .4 plus la phytase, et ça fait le même rôle, c'est l'équivalent de .5, .5.

1825

LA PRÉSIDENTE :

1830 Mais je ne suis pas sûre, monsieur, que monsieur Fillion est la personne qui peut répondre à votre question. Il vous l'a dit tantôt, il est spécialiste en conduite d'élevage. Alors, on ne va pas le forcer à donner une réponse avec laquelle il ne sera pas à l'aise.

M. ROBERT FILLION :

1835 Oui. Disons qu'au départ, on a à travailler avec l'alimentation, on fait un certain bout en alimentation. Mais là, on est rendus au niveau plus chimique. Et à ce moment-là, ça prendrait peut-être quelqu'un qui viendrait dire exactement le procédé que ça comporte.

LA PRÉSIDENTE :

1840 Alors, on va retenir votre question pour une autre séance.

M. CLAUDE GRÉGOIRE :

1845 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1850 Merci.
Monsieur Yves Lepage, qui est producteur de porcs à Sainte-Cécile-de-Milton. Bonsoir, monsieur.

M. YVES LEPAGE :

1855 Bonsoir! Ma question serait probablement pour monsieur Fillion. Quelle économie on peut réaliser en eau potable en employant des bols économiseurs d'eau ou des procédés qui vont faire en sorte qu'on économise l'eau?

LA PRÉSIDENTE :

1860 Monsieur Fillion. On sait qu'il y a différentes façons d'abreuver les cochons. Il y a des sucres dont vous avez parlé, il y a des bols économiseurs, et il y en a un autre.

M. ROBERT FILLION :

1865 Je ne sais pas si Sylvain, tu as la réponse? Moi, je n'ai pas de réponse précise parce que ça dépend. Je n'ai pas en tête les idées très justes. Par exemple, une salle alimentée avec tétine versus l'autre salle, je n'ai pas en tête la différence.

1870 Maintenant, il y a aussi la question d'utilisation de l'eau de nettoyage aussi qui rentre en ligne de compte. Lorsqu'on mesure les quantités d'eau, il y a aussi l'eau de, comme je vous disais, désinfecter, nettoyer, tout à l'heure, il y a une quantité d'eau là-dedans.

1875 Donc, je n'ai pas de chiffres en tête. Je ne sais pas si tu as un chiffre, toi?

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Pigeon.

1880 **M. SYLVAIN PIGEON :**

1885 Non. En fait, c'est ça, il n'y a pas un chiffre qu'on peut donner. Ce qu'on peut donner, c'est plus des résultats d'expérimentations qui donnent des statistiques, donc en moyenne, avec plusieurs salles sous observation, les pourcentages de réduction dans la consommation d'eau, et ça inclut l'eau pour le nettoyage des salles et tout ça. Donc, une fois le lisier sorti du bâtiment, on parle d'un minimum de 25 % de réduction.

1890 Et je parle d'un minimum parce que, nous, en tant qu'ingénieurs, on aime bien être prudents. Donc, on regarde tout le temps le maximum. Parce que quand on calcule ça, souvent, nous, c'est pour dimensionner des structures d'entreposage. Donc, il faut savoir c'est quoi le volume de lisier qui est produit. Si on prend tel équipement, ça va donner combien de lisier.

1895 Donc, si nous, on a une responsabilité professionnelle vis-à-vis le dimensionnement de la structure, c'est certain que quand on prend ces données-là, on se donne une sécurité à nous. Donc, on doit à la limite faire des ouvrages qui sont surdimensionnés un peu, mais qui vont nous garantir qu'en tout temps on a la capacité d'entreposage. Donc, quand on fait ces calculs-là, généralement on utilise un 25 % de réduction.

1900 Les chiffres vraiment réels, ça tourne plus autour de 35 % de réduction. Donc, si vous ne prenez pas de facteur de sécurité, il y a une moyenne. Il y a ce qu'on appelle une cloche autour de la moyenne: il y a plus, il y a moins. Mais la moyenne par rapport à lisier avec soit trémie-abreuvoir ou des systèmes de bol économiseur, on parle autour de 35 % de réduction de volume du lisier, total.

1905 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça, c'est quand on est moins conservateur.

1910 **M. SYLVAIN PIGEON :**

Quand on est moins conservateur.

1915 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Lepage.

M. YVES LEPAGE :

1920 Ma deuxième question, c'était, on a parlé du contrôle des odeurs dans les porcheries et dans le lisier aussi, on n'a pas parlé de produits. Je sais qu'il y a des produits qui se vendent pour diminuer les odeurs.

1925 Je ne sais pas lequel qui peut répondre, si c'est monsieur Fillion ou monsieur Pigeon, peut-être plus monsieur Pigeon, concernant le contrôle des odeurs, est-ce que vous avez testé ces genres de produits-là? Est-ce que c'est efficace?

LA PRÉSIDENTE :

1930 Vous parlez dans le lisier liquide?

M. YVES LEPAGE :

1935 Oui, pour contrôler les odeurs dans les porcheries, ou ça peut se mettre dans les dalots ou ça peut se mettre dans la fosse avant d'épandre. Il y a moins d'odeurs après ça quand on épand au champ.

LA PRÉSIDENTE :

1940 Est-ce que, monsieur Pigeon, vous êtes en mesure...

M. SYLVAIN PIGEON :

1945 D'essayer une réponse?

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1950 **M. SYLVAIN PIGEON :**

Actuellement, il y a déjà eu des projets qui parlaient faire les essais de ces types de produits-là. La difficulté, c'est que c'est des produits qui sont tous distincts, c'est-à-dire que leur mécanisme d'action est différent. Certains, c'est des masquants, c'est-à-dire qu'on rajoute une odeur plus forte que celle du lisier, mais une odeur qui est agréable. Donc, on va masquer l'odeur du lisier. D'autres vont travailler sur la, comme on mentionnait tantôt, la dégradation, donc vont affecter les micro-organismes qui font la dégradation, pour empêcher la dégradation, donc pour limiter la production de gaz.

1960 Il y a toute une panoplie de produits qui ont des moyens d'action qui sont différents. Donc, actuellement, je dirais, en tout cas à ma connaissance, il n'y a pas eu d'essais systématiques qui ont été faits au Québec. Il y a actuellement une ébauche de protocole d'essais, c'est-à-dire comment effectivement on peut tester ces produits-là.

1965 Parce que ce n'est pas évident de dire: *Je prends un produit puis je vais le tester chez nous+. Il faut savoir c'est quoi les paramètres qui affectent l'efficacité. Si c'est l'acidité du milieu, est-ce que s'il y a de l'azote, ça ne marche pas; s'il y a tel produit, ça ne marche pas. Donc, il faut savoir c'est quoi les moyens d'action du produit et, après ça, vous devez établir un protocole pour ce produit-là. Il faut que vous les essayiez dans différentes conditions, dans lesquelles il devra travailler. Et ça, je pense qu'on est à cette étape-là au Québec, c'est d'établir un protocole qui va garantir aux producteurs: ce produit-là fonctionne.

1975 Parce que c'est certain, vous pouvez faire des essais dans les bonnes conditions, vous savez que votre produit réagit bien à telle, telle conditions. Vous allez vous trouver un lisier qui présente à peu près ces caractéristiques-là, ça va fonctionner. Vous allez chez le voisin, ça ne fonctionne pas parce que, lui, son pH est différent, la température de son lisier est plus chaude, plus froide. Donc, qu'est-ce que vous avez mis comme produit, ça n'agit pas pareil.

1980 Donc, tout ça, je pense, est en cours de développement ici, au Québec. Mais à ma connaissance, il n'y a pas d'essais qui ont été faits de façon systématique, selon un protocole qu'on peut appeler scientifique, qui va faire les essais vraiment complets pour conclure sur l'efficacité ou non du produit.

1985 **M. YVES LEPAGE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1990 Merci, monsieur Lepage.
Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1995 Je voudrais poser une question à madame Brassard, s'il vous plaît. Vous nous avez donné des statistiques sur les gains, l'ampleur des entreprises -- pas les gains, mais les revenus bruts. Et si je dois bien comprendre, on parle là de revenus bruts parce que.# là, on parle de 500 000 \$ et plus, ça dépasse largement mon budget.

2000 Je veux savoir X ça, ce n'est pas des profits X est-ce que vous avez des données statistiques sur un ensemble? Parce que je comprends que ça varie d'une année à l'autre. Mais est-ce qu'on a une idée...

2005 Par exemple, on sait que dans l'alimentation, la marge de profit, c'est tant. On le sait de manière très précise. Dans le pétrole, on sait que c'est tant. Est-ce qu'il y a des données au ministère de l'Agriculture du Canada ou du Québec qui nous disent: la production agricole, règle générale, sur un ensemble de dix ans, par rapport aux revenus bruts, le profit ou le gain net, ça se situe dans la braquette de tant.

2010 **Mme HÉLÈNE BRASSARD :**

En ce qui concerne les revenus bruts, vous avez raison de bien spécifier que ça comprend vraiment des choses qui n'incluent pas les dépenses des entreprises. Les revenus, ce sont tous les revenus que le producteur va recevoir.

2015 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Est-ce que ça comprend les subventions comprises aussi?

2020 **Mme HÉLÈNE BRASSARD :**

2025 Oui. Les paiements reçus des programmes, les revenus de travail à forfait, c'est ce qui est dans la définition du recensement, ainsi que les revenus de vente de tous les produits agricoles ou forestiers de l'entreprise agricole. Ça, c'est ce qui définit le revenu agricole brut qui est déclaré au recensement.

2030 Je ne pourrais pas vous donner tous les chiffres exacts pour vous dire qu'est-ce qu'il en est. De mémoire, je crois que c'est aux alentours de 87 % de ces montants-là de revenus qui sont directement retournés en dépenses d'exploitation. Et ça, ça ne tient pas compte de l'amortissement. Mais je peux vérifier, dès que je serai retournée, pour vous fournir des chiffres plus détaillés, si vous le désirez.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2035 Ça voudrait dire que, là, si je prends vos chiffres, que le profit serait autour de 13 %.

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2040 Non, non. Je ne dis pas ça. Je dis qu'il manque encore une notion importante, qui n'est pas mesurée au recensement, c'est la partie qu'on doit attribuer à l'amortissement des capitaux. Et ça, je ne peux pas vous donner de valeur ce soir.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2045 Allez-vous pouvoir nous répondre s'il y a des données?

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2050 Je vais vérifier si cette information-là est disponible, le plus rapidement possible, sûrement.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2055 Merci, madame. Et je m'excuse de pousser la voix jusqu'au bout.

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

Ça m'oblige à me dérhumer un petit peu. C'est correct.

2060 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous allez m'intimider parce que j'avais une question pour madame. J'en ai même deux.

2065 Quand on regarde les données que vous nous avez présentées tantôt, on a des données pour Montréal, Laval et Lanaudière regroupées. Quand on regarde les statuts juridiques des entreprises déclarant au moins 1 porc, selon la région, on observe pour cette région-là -- là, je n'ai plus les couleurs, mais je pense qu'on a 45 % des entreprises qui sont des sociétés de personnes avec ou sans contrat, quelque chose comme ça. Je ne veux pas me tromper parce que je n'ai plus la couleur de la charte.

2070

Comment se fait-il, on sait qu'à Montréal et à Laval, il n'y a pas de porcherie et on se retrouve avec des données comme ça. Est-ce que c'est parce que c'est...

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2075

C'est à l'intérieur de la région. C'est par rapport au nombre total d'entreprises de cette région-là que les pourcentages sont établis. Donc, je ne peux pas vous dire par coeur le nombre exactement dans cette région-là, mais s'il y avait 100 entreprises, par exemple, il y en aurait X moi, j'ai les couleurs, je suis chanceuse X il y en aurait 29 qui sont des entreprises à propriétaire unique pour Montréal, Laval, Lanaudière. Il y en aurait 19 qui sont des sociétés de personnes. Il y en a 45 qui sont des entreprises corporatives familiales et 7 qui sont des entreprises corporatives non familiales ou d'autres types d'entreprises. Mais c'est à l'intérieur, ce que je comprends.

2080

LA PRÉSIDENTE :

2085

D'accord. En fait, on n'a pas le chiffre absolu, c'est une répartition entre les catégories.

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2090

Non. C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2095

Mais dans cette région-là X c'est parce que je veux bien comprendre X les données de recensement, est-ce que c'est à l'adresse du propriétaire? En d'autres termes, si sa porcherie est située ailleurs que là, mais que son adresse corporative est dans la région -- je veux voir si ça influence un peu les données statistiques de recensement.

2100

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

Je vais vous le dire de mémoire parce que je n'ai pas avec moi la définition, et je me permettrai de me corriger moi-même auprès de la Commission, au besoin.

2105

Normalement, les entreprises, les déclarations se font à l'endroit où le site principal de l'entreprise est situé, d'exploitation principale.

LA PRÉSIDENTE :

2110

D'accord. Une autre question. Vous nous avez présenté des données de recensement qui nous présentent un peu la répartition régionale, mais pour une année donnée et pour un portrait donné, un jour donné.

2115

Si on regarde l'évolution au cours, je ne sais pas, des vingt dernières années, est-ce que vous pourriez nous décrire un peu comment ça s'est modifié la carte régionale de l'implantation de porcheries?

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2120 Je voudrais vous le dire, mais je n'ai pas ça.

LA PRÉSIDENTE :

2125 Mais est-ce que c'est une information que vous pourriez nous fournir?

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2130 L'évolution des recensements des dernières années est disponible. Oui, on pourrait la travailler.

LA PRÉSIDENTE :

Juste voir comment les choses ont évolué...

2135 **Mme HÉLÈNE BRASSARD :**

Oui, au niveau régional.

LA PRÉSIDENTE :

2140 ... au niveau régional.

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2145 Oui, ça peut se déterminer, mais je n'ai pas l'information avec moi ce soir.

LA PRÉSIDENTE :

2150 Non, mais ce serait intéressant pour la Commission d'avoir cette information.

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

Je vais vous la transmettre.

2155 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

Monsieur Denis Choinière, ingénieur en milieu agricole. Bonsoir, monsieur Choinière.

2160 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Bonsoir, madame la présidente. Moi, j'aurais, je vous dirais, deux questions et peut-être une réponse à une question précédente.

2165 Moi, je travaille dans le niveau de traitement de lisier et de contrôle des odeurs au niveau agricole. Je vais commencer par ma première question.

2170 On parlait tantôt que le lisier était plus apparenté à une fertilisation minérale qu'à une fertilisation organique. Et puis on parlait, bon, dans des bonnes conditions d'application, de limiter les lessivages en azote ou en éléments fertilisants: donc l'azote, le phosphore et le potassium, dans le cas qui est là.

2175 J'aimerais avoir certaines données sur la quantité de pertes d'azote, de phosphore et de potassium lors de l'épandage de lisier versus les pertes de ces mêmes éléments fertilisants là lorsque la fertilisation des mêmes plantes a été faite par de l'engrais minéral. Donc, la différence entre -- parce que d'une façon ou d'une autre, il faut fertiliser les cultures. Lorsqu'on le fertilise avec un lisier versus qu'on le fertilise avec un engrais minéral, quelles sont les pertes en éléments nutritifs au niveau du milieu aquatique.

2180 **LA PRÉSIDENTE :**

Je ne pense pas que vous ayez les personnes, ce soir, pour répondre.

2185 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

D'accord. Mais ce serait peut-être une question à traiter.

LA PRÉSIDENTE :

2190 Qu'on pourrait retenir.

M. DENIS CHOINIÈRE :

2195 C'est un point très important. Parce qu'on discute de limiter les épandages de lisier ou de les contrôler, à tout le moins, mais il faut quand même comprendre que c'est un fertilisant de valeur, qui a une certaine valeur agronomique et que le remplacement de ce fertilisant-là par un fertilisant minéral, il faut bien comprendre la différence de perte entre les deux.

LA PRÉSIDENTE :

2200

Alors, on s'engage à conserver cette question et à la demander aux personnes qui seront...

M. DENIS CHOINIÈRE :

2205

À en prendre considération dans les analyses futures.

LA PRÉSIDENTE :

2210

Et à poser la question à des experts qui seront en mesure de nous répondre.

M. DENIS CHOINIÈRE :

2215

C'est ça. J'ai une formation d'agronome et d'ingénieur. Je me suis plus orienté sur le côté ingénieur. Donc, c'est la question que j'ai plus de difficulté à, moi-même, répondre.

2220

Ma deuxième question n'était pas nécessairement une question mais plutôt un peu une explication au procédé de compostage. La raison pour laquelle à Saint-Basile, il y a beaucoup de dégagement d'odeurs, pourquoi il y a des systèmes de compostage qui dégagent plus d'odeurs que d'autres, la réponse à cette question-là, elle est sur plusieurs points.

2225

En cause, je connais le cas de Saint-Basile, c'est un mode de compostage en discontinu, qui fait en sorte que la masse est mise en alternance sous forme aérobie et sous forme anaérobie. Donc, on lui procure de l'oxygène pour un certain moment donné lors des retournements. Cet oxygène-là dans la masse se consume assez rapidement, et les conditions anaérobiques redeviennent et c'est dans les conditions anaérobiques que la formation de composés odorants se fait majoritairement. Et lors du prochain retournement, ces composés-là, qui auront été produits lors de la phase anaérobie, sont dégagés dans un seul moment, lors du retournement, donc des dégagements intenses d'odeurs sur des périodes plutôt courtes lors du retournement.

2230

2235

Il y a un autre point majeur sur le dégagement des odeurs, c'est l'âge des substrats utilisés pour le faire. Donc, lorsqu'on prend un substrat qui est âgé d'avance, donc il a déjà travaillé anaérobiquement, qui a déjà créé ses acides gras volatils, ses mercaptans et ainsi de suite, et on le met sous forme aérobie, on dégage ces composés-là dans un très court laps de temps, c'est là que le dégagement d'odeurs est plus intense et plus problématique.

2240

Lorsqu'on conçoit les systèmes de compostage pour prendre le matériel frais X on parle d'un matériel frais à l'intérieur d'une semaine X ça limite beaucoup la production de ces composés-là qui sont très nocifs; bien, qui sont très odorants là-dedans. Donc, on peut les mettre. Et lorsqu'on les met en compostage sous forme continue, on ajoute toujours une petite

partie de nouveau matériel au système de compostage. Donc, le dégagement d'odeurs est minime par rapport à un système de compostage par *batch*. Je m'excuse de l'expression anglophone là-dessus, mais en discontinu, si vous voulez, là-dessus, en mélange.

2245

Donc, lorsqu'on utilise un système de compostage en continu, on évite les problèmes. On contrôle mieux les problèmes d'odeurs puisqu'on diminue le dégagement momentané d'odeurs intenses.

2250

Ça fait que ça, c'était peut-être mon deuxième point en réponse à la madame précédemment.

LA PRÉSIDENTE :

2255

Votre deuxième question.

M. DENIS CHOINIÈRE :

2260

Ma deuxième question serait -- je participe à différents colloques scientifiques, ainsi de suite. J'ai entendu, il y avait des données sur le temps de volatilisation de, bon, principalement les composés azotés et versus le temps où est-ce que le lisier restait sur la surface humide de l'étable.

2265

Donc, je ne sais pas s'il pourrait y avoir des travaux qui pourraient pouvoir aller chercher ces informations-là, puisque dans le mode d'opération d'un bâtiment, on parlait de raccourcir le temps de récolte du lisier à l'intérieur du bâtiment. Il y a des données qui ont été faites. Ça a été fait pour le milieu, par exemple, laitier dans les bâtiments à aire ouverte et à stabulation libre dans le milieu laitier. Mais il y a des données là-dessus qu'il serait peut-être intéressant à considérer dans la conception de nouveaux bâtiments là-dessus.

2270

LA PRÉSIDENTE :

À votre connaissance, monsieur Pigeon, est-ce qu'il y a des données comme ça qui existent? Non?

2275

M. DENIS CHOINIÈRE :

J'en ferai la recherche et je l'amènerai un peu plus tard.

2280

M. SYLVAIN PIGEON :

Oui, effectivement, je suis d'accord pour le bovin laitier, on a des données effectivement sur les fréquences de nettoyage versus les émissions azotées.

2285 Dans le cas du porc, je ne me souviens pas d'avoir vu ça au Québec. J'imagine qu'il s'en est fait en Hollande, parce qu'ils ont beaucoup travaillé justement sur les émissions d'ammoniac en provenance des bâtiments. Donc, il doit y avoir des données de disponibles. Mais au Québec, je n'ai pas eu connaissance de projets dans ce sens-là.

2290 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Ma prochaine question était, on parlait des modes d'élevage sur litière, et puis on voit de plus en plus des élevages qui deviennent HACCP et des élevages qui veulent devenir ISO 14 000 là-dedans. Est-ce que ce mode d'élevage là pourrait rencontrer les exigences sanitaires décrites dans ces deux programmes?

2295

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Pigeon.

2300

M. SYLVAIN PIGEON :

Bon, je ne suis peut-être pas le mieux placé pour vous répondre. Le mieux, ce sera monsieur...

2305

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Fillion?

2310 **M. SYLVAIN PIGEON :**

Je ne sais pas si monsieur Caissier va parler éventuellement, ce serait peut-être... non? Donc, ce serait des gens qui sont vraiment dans le domaine de médecin vétérinaire.

2315 Ce que j'en sais, on pourra vérifier, mais je pense qu'il y avait un comité qui avait été formé pour discuter justement de ces aspects-là: est-ce qu'un élevage sur litière pourrait rencontrer des normes HACCP.

2320 Je ne pense pas X en tout cas, à moins qu'il y ait quelqu'un dans la salle qui pourra nous dire que, oui, ça a été décidé ou pas X mais effectivement je pense que ce n'est pas tranché encore, à savoir: est-ce qu'un élevage sur litière peut recevoir la norme HACCP.

2325 Quant à une norme ISO, l'idée de la norme ISO, c'est plus de voir que l'ensemble des mesures que vous pouvez prendre ont bien été prises. Donc, si vous partez avec un processus ou un type d'élevage qu'il y a certaines problématiques inhérentes à ce type d'élevage là, que vous ne pouvez rien y faire, vous pouvez quand même respecter des normes ISO en faisant tout ce que vous pouvez faire pour contrôler les aspects salubrité de la viande, entre autres.

2330 Donc, vous pourriez, je pense, respecter une norme ISO, mais vous êtes limité à ce moment-là par le mode d'élevage. En termes des normes HACCP, ça, je ne pourrais pas vous...

LA PRÉSIDENTE :

2335 Mais de toute façon, monsieur Choinière, la semaine prochaine, à Sainte-Marie, on va traiter du Comité national sur les normes pour la certification environnementale. Il y a une personne qui va venir traiter de ça devant la Commission. Ça fait que je vous invite à suivre, à moins que vous puissiez venir à Sainte-Marie, à suivre ce qui sera dit.

2340 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Je ne pourrai pas être là.

LA PRÉSIDENTE :

2345 Mais sur Internet ou la transcription, vous pouvez la lire en tout temps.

M. DENIS CHOINIÈRE :

2350 Oui, mais les commentaires sont également une prise de conscience pour le comité également.

LA PRÉSIDENTE :

2355 Pour la Commission, vous voulez dire?

M. DENIS CHOINIÈRE :

Pour la Commission, là-dessus.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

Soyez sans crainte. On est là pour écouter tout ce qui se dit.

2365 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Mon dernier point serait sur les additifs du lisier.

2370 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais là, vous êtes rendu à quatre questions. Je veux juste m'assurer qu'il n'y a personne d'inscrit. D'accord. Alors, je vous autorise à continuer, ce sera votre dernière question.

2375 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Oui, oui, c'est ma dernière.

2380 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

2385 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Sur les additifs dans le lisier, il y a des expérimentations qui ont été faites du côté américain là-dessus. Les conclusions en ont été que les résultats sont plutôt incertains et qui fait en sorte que l'utilisation n'est pas tellement répandue de ça. Ça fonctionne à certains endroits, ça ne fonctionne pas à certains autres, et ainsi de suite.

2390 Puis même les essais qu'on a effectués avec l'Université McGill sur la réduction des odeurs à cet effet-là ont démontré encore une fois des résultats qui sont variables et très fluctuants, donc peu intéressants. Et puis ça a été également des effets à court terme sur la réduction des odeurs lorsqu'on en a observés là-dessus. Donc, ça n'a pas été une voie qui est, à ma connaissance, très intéressante pour l'instant.

2395 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une question particulière, précise?

2400 **M. DENIS CHOINIÈRE :**

Par contre, un seul commentaire, il faudrait peut-être vérifier les effets sur les extraits de *hucca* qui semblent donner des résultats un peu plus constants là-dessus.

2405 **LA PRÉSIDENTE :**

La semaine prochaine, en tout cas à Sainte-Marie, on va parler des impacts, on va parler des solutions techniques et technologiques. Ça fera partie des discussions que les conférenciers auront avec nous. Je vous remercie pour vos commentaires.

2410

M. DENIS CHOINIÈRE :

Merci.

2415 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2420

Oui, madame la présidente, j'aurais peut-être une petite question qui s'adresse à monsieur Fillion. J'ai bien apprécié son exposé qui, malgré quelque chose d'assez vaste et quand même d'assez compliqué, était très clair. Mais je voudrais le compliquer un petit peu, dans ce sens qu'en plus, on pourrait dire, de la ligne conventionnelle de production commerciale, il y a toute la ligne aussi de production de reproducteurs et de porcs assainis. Je ne sais pas si vous ne pourriez pas nous dire un petit quelque chose à ce sujet-là, qui complique un peu la conduite de troupeaux à certains endroits.

2425

M. ROBERT FILLION :

2430

Bien, disons que globalement, c'est sûr que l'ensemble des procédés qui sont utilisés dans les élevages sont semblables pour le commercial que pour la question des pur-sang ou des multiplicateurs ou sélectionneurs. Sauf, la différence, c'est qu'il doit y avoir généralement dans les multiplicateurs et les sélectionneurs, ce sont des suivis sanitaires beaucoup plus stricts. Et généralement, on peut dire que c'est un schéma génétique.

2435

Le schéma génétique, c'est d'avoir en tête des troupeaux commerciaux; en haut, les sélectionneurs. Et ils ne sont pas très, très nombreux. Ceux-là doivent avoir des troupeaux globalement de qualité sanitaire très très haute. Et c'est la même chose pour les multiplicateurs.

2440

Et lorsqu'on va sur les troupeaux de truies commerciales, là, à ce moment-là, il y a toute une série de liens qui doivent être faits entre le sélectionneur, le multiplicateur et le commercial. Et là, il y a toute une procédure sanitaire à mettre en place.

2445

Et là, il y a beaucoup de registres à suivre. Et les façons, autrement dit, de recevoir les animaux sont différentes. On a des quarantaines. On a aussi des quarantaines à distance des bâtiments. Après ça, bien, pour pouvoir faire en sorte d'immuniser les animaux face aux microbes, à l'environnement qu'il y a dans le bâtiment qui reçoit les animaux. Et dans le bâtiment lui-même, il y a, la plupart du temps lorsqu'on construit en neuf actuellement, des

2450 salles d'acclimatation. Donc, on est en quarantaine, on amène les sujets en acclimatation, et là on laisse encore un certain temps.

2455 Ensuite, on les introduit à l'intérieur du troupeau. Et à l'intérieur du troupeau, c'est la même procédure que les autres, sauf que généralement on travaille avec des sevrages hâtifs, plus hâtifs sur ces troupeaux-là pour pouvoir permettre de maintenir une qualité sanitaire élevée. On enlève les petits d'avec la mère aux alentours de 16 jours, la plupart de ces troupeaux-là sont à 16 jours. Et là, à ce moment-là, il y a tout un suivi, la même chose que les troupeaux commerciaux.

2460 Donc, je pense que les troupeaux de sélection et de multiplication, il y a un contrôle encore plus sévère sur la façon d'introduire les animaux, sur la façon de les manipuler. Il y a toute une série de procédures qu'on met en place pour désinfecter, pour nettoyer, etc., de façon à maintenir les troupeaux sains, exempts de certaines pathologies ou quelque chose du genre.

2465 Parce que les troupeaux de sélection de tête, en général, ce sont des troupeaux qui ont des niveaux sanitaires très élevés. Et là, on a toujours des groupes de médecins vétérinaires qui font le lien entre le troupeau de sélection, le troupeau de multiplication et le troupeau commercial.

2470 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

2475 Peut-être une petite question reliée à ça. Est-ce que tous ces efforts finalement peuvent, selon vous, nous permettre de pratiquement éliminer l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage porcin ou si on continue de devoir en utiliser des quantités importantes, soit de façon préventive ou encore soit de façon traitement curatif?

M. ROBERT FILLION :

2480 C'est bien sûr que l'objectif numéro un, c'est d'éviter l'utilisation d'antibiotiques le plus possible. Donc, c'est pour ça que lorsqu'on fait des nouveaux bâtiments, on essaie de rentrer des animaux sains et de les maintenir sains, de façon à ce qu'on n'ait pas à traiter les animaux de façon, par exemple, hors traitement ou quelque chose comme ça.

2485 Donc, les animaux, en général, lorsqu'on a des nouveaux troupeaux qu'on rentre dans des bâtiments, on essaie de créer un environnement très sain, très clair, de façon à nettoyer, désinfecter, de façon à ce qu'il ne rentre pas d'autres microbes sur les sites. Donc, il y a un gros, gros travail de fait à ce niveau-là, de façon à protéger les statuts sanitaires en place par des procédés réguliers, très bien suivis.

2490 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Je crois que c'est monsieur Grégoire qui avait posé une question reliée à la santé et je me demandais justement, en termes de bâtiment, conditions justement que l'on maintient dans

2495 les bâtiments, à quoi on peut s'attendre en termes de qualité de l'air dans le bâtiment, en termes de poussières, de gaz, d'odeurs, et ceci par rapport à des normes justement qui sont utilisées soit pour produire des animaux, soit encore pour la santé des travailleurs.

Est-ce qu'il est possible de me répondre là-dessus ou si je ne me réfère pas à la bonne personne pour tout de suite?

2500 **M. ROBERT FILLION :**

Vous avez la bonne réponse, vous ne vous référez pas à la bonne personne.

2505 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2510 Merci, madame la présidente. J'ai une question de caractère économique.

2515 Vous nous avez expliqué, monsieur Fillion, tantôt, qu'au fond la logique de production du porc qu'on a s'est développée, complexifiée à partir des années 70, avec tout à coup maintenant une conception qu'on a des salles de gestation, de maternité, de pouponnière, d'engraissement. Le cinquième, je l'ai manqué, c'est une espèce d'entrepôt pour l'abattage, si j'ai bien compris, mais ce n'est peut-être pas ça. Donc, on a fait une analyse systématique depuis 30 ans.

2520 Et vous nous avez donné une diapositive sur les équipements, la quantité d'équipements de tel type, de tel autre type, de tel autre type. Ça veut dire qu'on a maintenant des inventaires très précis.

2525 Est-ce que les inventaires sont précis au point de nous donner les dates des bâtiments, quand ils ont été construits, et l'évaluation financière de leur coût? Est-ce qu'on sait l'argent qui a été investi dans ce béton? Est-ce qu'on est capable d'évaluer le parc d'équipements qu'on a dans la production porcine. Est-ce qu'on a des données pour ça.

M. ROBERT FILLION :

2530 Je ne sais pas si, par exemple, l'enquête agroenvironnementale... parce que toi, tu es plus au courant, vous avez fait l'enquête agroenvironnementale, est-ce que vous avez... excusez, madame, est-ce que je peux? Par vous, parfait.

2535 Il y a eu l'enquête agroenvironnementale qui s'est faite en 96 et elle a été reprise en 98. Il y avait toute une série de questions à l'intérieur de ça pour bien s'informer sur la production. Bon, ces gens-là qui ont travaillé là-dessus, c'est exactement monsieur Pigeon avec son organisme qui a fait l'évaluation de l'ensemble des bâtiments.

2540 Si vous me permettez, moi, je n'ai pas la réponse à ça. Je peux juste vous dire que cet inventaire-là a peut-être été fait lors du plan, de façon assez précise. Maintenant, au niveau des valeurs des bâtiments, il faudrait poser la question à d'autres gens peut-être comme les sociétés de financement agricole ou des gens de Statistique Québec, Canada, qui ont tout compilé ces chiffres-là.

2545 **LA PRÉSIDENTE :**

Ou au ministère de l'Agriculture, on va voir après.

M. ROBERT FILLION :

2550 Au ministère de l'Agriculture.

LA PRÉSIDENTE :

2555 Monsieur Pigeon peut-être?

M. SYLVAIN PIGEON :

2560 Oui, effectivement, lors des recensements qui ont eu lieu, le premier en 96 sur l'ensemble des fermes porcines du Québec et, par la suite, en 1998 sur l'ensemble des fermes ou à peu près l'ensemble des fermes, il y avait quand même un certain nombre de fermes qui n'étaient pas visées, mais disons que les fermes de taille, en fait les fermes porcines étaient toutes visées, effectivement.

2565 Donc, je n'ai pas les chiffres en tête, évidemment, mais les questions ont été posées, c'est-à-dire que c'était quoi l'année de construction du bâtiment et également l'année de la dernière rénovation majeure, donc qui aurait pu nous donner, si la question nous était posée à l'avance, qui pouvait nous donner des statistiques sur l'âge des bâtiments.

2570 Dernièrement, on a fait aussi un sondage auprès des producteurs. La donnée est là mais elle n'est pas encore traitée. Mais on a ce type d'information là dans les bases de données

qu'on a colligées soit pour la Fédération des producteurs de porcs, soit pour, enfin, une association du ministère, de la Fédération, l'UPA.

2575 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais.

2580 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2585 Sur ce même thème, j'aimerais demander à madame Brassard si, dans le recensement du Canada, on ne retrouve pas un élément qui est le capital à l'intérieur des exploitations agricoles, fractionné, et à l'intérieur duquel on retrouve la valeur estimée des bâtiments et des autres éléments d'actifs physiques dans les exploitations par secteur de production. Or, comme le recensement date de 2001, on a peut-être là une source de données plus récente. Alors, est-ce que c'est exact?

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2590 Vous avez raison que dans le recensement, il y a des questions qui sont posées sur la valeur marchande des équipements, des bâtiments, etc. Je ne les ai pas avec moi, là, mais oui, on pourrait les avoir.

2595 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Vous pourriez nous les transmettre?

Mme HÉLÈNE BRASSARD :

2600 Oui.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

Merci.

2605

LA PRÉSIDENTE :

2610 Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui sont inscrites au registre? Non? Alors, on va mettre un terme à cette soirée. Je tiens à vous remercier, nos trois invités, pour votre contribution aux travaux de la Commission. Je vous en remercie, c'est apprécié.

J'invite les gens, demain après-midi, à poursuivre les échanges. Demain, encore, monsieur Pigeon sera avec nous sur la gestion des effluents d'élevage à la ferme, et madame

2615 Lucie Maltais de l'Association de gestion des engrais organiques viendra traiter de la gestion régionale des effluents d'élevage.

Alors, bonne nuit et à demain.

2620 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2625 ET, J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.